



MINISTÈRE DES SERVITEURS DU PEUPLE



TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2025



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO

MINISTERE DES SERVITEURS DU PEUPLE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**



TABLEAU DE BORD STATISTIQUE

2025



Juin 2026

Avant-propos

La maîtrise des données statistiques est aujourd'hui une condition incontournable pour la planification, le pilotage et l'évaluation des politiques publiques. Conformément aux dispositions du décret n°2025-1095/PF/PRIM/MEF du 26 août 2025 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national (SSN), les ministères sont appelés à produire régulièrement des outils statistiques sectoriels afin d'éclairer la décision publique et de garantir la transparence dans la gestion.

Dans cette optique, le Ministère des serviteurs du peuple (MSP) produit chaque année un annuaire statistique, accompagné d'un tableau de bord, contribuant à une meilleure compréhension des dynamiques dans les domaines de la fonction publique, du travail et de la protection sociale. Ces outils permettent non seulement d'apprécier l'évolution des indicateurs clés, mais également de renforcer l'aide à la décision au profit des autorités, tout en offrant aux usagers un accès élargi à des données fiables.

Le présent tableau de bord statistique, élaboré selon une approche participative et rigoureuse, restitue les principales tendances observées sur la période 2021-2025. Il porte sur les ressources humaines et financières du Ministère, les effectifs de la Fonction publique d'État, ainsi que sur les enjeux liés à l'emploi, aux conditions de travail et à la protection sociale au Burkina Faso.

Je saisis cette occasion pour adresser mes vifs remerciements à l'ensemble des structures et des acteurs qui ont contribué à la production de ce document, notamment les équipes de la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS), de la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO), de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et des Directions régionales du travail et de la protection sociale (DRTPS).

Je formule le vœu que ce tableau de bord réponde aux attentes de tous les utilisateurs, et j'en appelle à une mobilisation accrue de l'ensemble des structures du Ministère ainsi que des partenaires, en vue de renforcer la qualité et la régularité de la production statistique sectorielle.

Le Ministre des serviteurs du peuple


Mathias TRAORE
Officier de l'Ordre de l'Étalon


Sommaire

Avant-propos	I
Sommaire	II
Sigles et abréviations	III
Liste des tableaux	IV
Liste des graphiques	V
Tableau synoptique des principaux indicateurs	VII
CHAPITRE 1 : RESSOURCES DU MINISTERE DES SERVITEURS DU PEUPLE	1
1.1. Personnel du Ministère des serviteurs du peuple	1
1.2. Budget du MSP	3
CHAPITRE 2 : STATISTIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE	5
2.1. Effectif des agents de la Fonction publique d'État	5
2.2. Dépenses de personnel de la FP d'État	7
2.3. Recrutements	9
2.4. Formation professionnelle	15
2.5. Départs à la retraite de la Fonction publique	19
CHAPITRE 3 : STATISTIQUES DU TRAVAIL	21
3.1. Contrôle d'établissements	21
3.2. Infractions à la législation du travail	23
3.3. Conflits de travail	25
3.4. Mouvements des travailleurs	29
3.5. Contrats de travail	31
3.6. Travail des enfants	33
CHAPITRE 4 : STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE	35
4.1. Risques professionnels	35
4.2. Retraites et prestations dans le secteur public (CARFO)	39
4.3. Retraites et prestations dans le secteur privé (CNSS)	47
Table des matières	51

Sigles et abréviations

ASCE-LC	Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption
AT/MP	Accident du travail / Maladie professionnelle
CARFO	Caisse autonome de retraite des fonctionnaires
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DRTPS	Direction régionale du travail et de la protection sociale
EFPE	Établissements de formation professionnelle de l'État
FCFA	Franc des communautés financières d'Afrique
FPE	Fonction publique d'Etat
GSP	Garde de sécurité pénitentiaire
Mds	Milliards
MEBAPLN	Ministère de l'enseignement de base, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MESFPT	Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique
MED	Mise en demeure
MS	Ministère de la santé
MSP	Ministère des serviteurs du peuple
PRV	Pension retraite vieillesse
PVA	Procès-verbal d'amende
PVI	Procès-verbal d'infraction
TAMA	Taux d'accroissement moyen annuel

Liste des tableaux

Tableau 1: Évolution des effectifs des agents du MSP.....	2
Tableau 2: Évolution du budget du MSP (montant en milliards de FCFA)	4
Tableau 3: Évolution des effectifs des agents de la Fonction publique d'État.....	6
Tableau 4: Évolution des effectifs des agents de la Fonction publique d'État à la solde.....	8
Tableau 5: Évolution du nombre de candidats	10
Tableau 6: Évolution des variables sur les concours directs suivis de formation	10
Tableau 7: Évolution du nombre de postes à pourvoir aux concours/examens professionnels	12
Tableau 8: Évolution du nombre de concours/examens professionnels	12
Tableau 9: Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'État.....	14
Tableau 10: Evolution du nombre d'agents intégrés dans la FP d'État.....	14
Tableau 11: Nombre d'élèves en formation professionnelle.....	16
Tableau 12: Nombre d'élèves diplômés des EFPE	18
Tableau 13: Nombre de départs à la retraite de la FPE	20
Tableau 14: Evolution des effectifs des départs à la retraite de la FPE	20
Tableau 15: Nombre d'établissements contrôlés	22
Tableau 16: Établissements contrôlés par branche d'activité	22
Tableau 17: Nombre d'infractions par établissement contrôlé	24
Tableau 18: Répartition des infractions par type de résolution	24
Tableau 19: Nombre de points de litiges traités	26
Tableau 20: Répartition des litiges et sommes dues par région en 2025	26
Tableau 21: Nombre de conflits individuels.....	28
Tableau 22: Nombre de conflits collectifs.....	28
Tableau 23: Nombre de mouvements de travailleurs	30
Tableau 24: Évolution des mouvements de travailleurs	30
Tableau 25: Nombre de contrats de travail visés.....	32
Tableau 26: Contrat de travail par branche d'activités en 2025	32
Tableau 27: Nombre d'enfants trouvés en situation de travail	34
Tableau 28: Accidents du travail et maladies professionnelles	36
Tableau 29: Nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles déclarés à la CNSS	38
Tableau 30: Nombre de retraités enregistrés à la CARFO	40
Tableau 31: Nombre d'ayants droit à la CARFO.....	42
Tableau 32: Montant de la pension de retraite payée (en milliards FCFA)	44
Tableau 33: Montant des pensions payées à la CARFO (en milliards FCFA)	44
Tableau 34: Montant de la pension des veufs/veuves et orphelins (en milliards FCFA)	46
Tableau 35: Nombre d'employeurs affiliés.....	48
Tableau 36: Nombre de travailleurs immatriculés.....	48
Tableau 37: Nombre de bénéficiaires de pension à la CNSS.....	50
Tableau 38: Evolution du nombre de bénéficiaires de pensions à la CNSS	50

Liste des graphiques

Graphique 1: Pyramide des âges des agents du MSP au 31 décembre 2025	2
Graphique 2: Evolution des effectifs des agents du MSP par sexe	2
Graphique 3: Répartition des agents du MSP au 31 décembre 2025 par emploi.....	2
Graphique 4: Répartition des agents du MSP au 31 décembre 2025 par région	2
Graphique 5: Répartition du budget du MSP au 31 décembre 2025 par nature de dépenses.....	4
Graphique 6: Evolution du budget du MSP (en milliards de FCFA).....	4
Graphique 7: Evolution du taux d'exécution du budget du MSP (en %).....	4
Graphique 8: Evolution des effectifs des agents publics d'État.....	6
Graphique 9: Répartition des agents publics par catégorie en 2025.....	6
Graphique 10: Répartition des agents publics par tranche d'âge en 2025.....	6
Graphique 11: Répartition des agents publics par ministère en 2025.....	6
Graphique 12: Evolution des effectifs des agents publics d'État à la solde par sexe	8
Graphique 13: Répartition des agents publics d'État à la solde par statut en 2025.....	8
Graphique 14: Evolution des dépenses de personnel (en milliards de FCFA).....	8
Graphique 15: Evolution du nombre de concours directs suivis de formation	10
Graphique 16: Répartition des candidatures reçues par diplôme utilisé en 2025	10
Graphique 17: Evolution du nombre de candidatures reçues aux concours directs suivis de formation	10
Graphique 18: Evolution du nombre de postes non pourvus aux concours directs suivis de formation	10
Graphique 19: Evolution du nombre de concours professionnels.....	12
Graphique 20: Evolution du nombre de postes pourvus et à pourvoir	12
Graphique 21: Evolution du nombre d'agents intégrés par sexe	14
Graphique 22: Répartition du nombre d'agents intégrés par statut au 31 décembre 2025	14
Graphique 23: Répartition du nombre d'agents intégrés par catégorie au 31 décembre 2025.....	14
Graphique 24: Répartition du nombre d'agents intégrés par ministères/institutions au 31 décembre 2025	14
Graphique 25: Evolution des effectifs des inscrits dans les EFPE par concours et par sexe	16
Graphique 26: Evolution des auditeurs libres inscrits dans les EFPE par statut de nationalité et par sexe	16
Graphique 27: Répartition des personnes en formation professionnelle par catégorie en 2025	16
Graphique 28: Evolution du nombre de nationaux diplômés dans les EFPE par concours et par sexe	18
Graphique 29: Evolution des effectifs des auditeurs libres diplômés des EFPE par statut de nationalité et par sexe	18
Graphique 30: Répartition du nombre de personnes diplômées des EFPE par catégorie en 2025 (en %).....	18
Graphique 31: Evolution des départs à la retraite par sexe	20
Graphique 32: Répartition des départs à la retraite par catégorie en 2025.....	20
Graphique 33: Répartition des départs à la retraite par statut en 2025	20
Graphique 34: Evolution du nombre d'établissements contrôlés	22
Graphique 35: Nombre d'établissements contrôlés par région en 2025	22
Graphique 36: Evolution du nombre moyen d'infractions par établissement contrôlé	24
Graphique 37: Répartition des mesures de résolution des infractions en 2025	24
Graphique 38: Evolution du nombre de points de litiges	26
Graphique 39: Evolution du nombre de points de litiges par issue du règlement	26
Graphique 40: Evolution des conflits individuels.....	28
Graphique 41: Evolution des conflits collectifs.....	28
Graphique 42: Evolution du taux de conciliation des conflits individuels (%)	28
Graphique 43: Répartition des mouvements de travailleurs par nature en 2025	30
Graphique 44: Evolution des embauches et des licenciements	30
Graphique 45: Evolution des contrats de travail des nationaux par nature	32
Graphique 46: Evolution des contrats de travail des non nationaux par nature.....	32
Graphique 47: Evolution des contrats de travail par nature	32
Graphique 48: Evolution du nombre d'enfants trouvés en situation de travail	34
Graphique 49: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par région en 2025	34

Graphique 50: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par branche d'activité en 2025	34
Graphique 51: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon le lieu en 2025	36
Graphique 52: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel incriminé en 2025	36
Graphique 53: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon le siège de la lésion ou de l'affection en 2025	36
Graphique 54: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles par région en 2025	36
Graphique 55: Evolution des accidents du travail et maladies professionnelles déclarés à la CNSS.....	38
Graphique 56: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles déclarés à la CNSS selon la circonstance de l'accident en 2025	38
Graphique 57: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles déclarés à la CNSS selon le siège de la lésion en 2025	38
Graphique 58: Répartition des retraités enregistrés à la CARFO selon le régime en 2025 (en %)	40
Graphique 59: Répartition des retraités enregistrés à la CARFO par sexe en 2025 (en %)	40
Graphique 60: Evolution du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon le régime	40
Graphique 61: Répartition du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon la durée dans la retraite en 2025	40
Graphique 62: Répartition du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon l'âge en 2025 (en %)	40
Graphique 63: Répartition du nombre de retraités inscrits à la CARFO selon la position géographique en 2025 (en %)	40
Graphique 64: Evolution des effectifs des ayants droit selon le type	42
Graphique 65: Répartition des veufs/veuves par tranche d'âge en 2025	42
Graphique 66: Evolution des rentes d'incapacité par régime	42
Graphique 67: Répartition des veufs/veuves par région en 2025	42
Graphique 68: Evolution de la pension de retraite payée selon le régime (en milliards FCFA)	44
Graphique 69: Répartition du montant de la pension de retraite payée selon le régime en 2025	44
Graphique 70: Répartition du montant de la pension de retraite payée par sexe en 2025	44
Graphique 71: Evolution de la pension veufs/veuves et orphelins (en milliards FCFA)	46
Graphique 72: Répartition de la pension de veuf/veuve payée selon la position géographique en 2025	46
Graphique 73: Evolution du nombre d'employeurs affiliés à la CNSS	48
Graphique 74: Evolution du nombre de travailleurs immatriculés à la CNSS	48
Graphique 75: Répartition annuelle des employeurs par type d'employeur en 2025	48
Graphique 76: Evolution du nombre de travailleurs immatriculés selon le sexe	48
Graphique 77: Répartition des bénéficiaires de pensions selon le type de pension en 2025	50
Graphique 78: Répartition des pensionnés de retraite vieillesse selon la tranche d'âge en 2025	50

Tableau synoptique des principaux indicateurs

Intitulé de l'indicateur	2021	2022	2023	2024	2025
RESSOURCES DU MSP					
Effectif total des agents du MSP	1 100	1 059	923	972	1 059
<i>dont Femmes</i>	305	321	287	288	325
<i>dont Hommes</i>	795	738	636	684	734
Dotation budgétaire (en milliards FCFA)	13,46	13,98	15,82	17,11	16,95
<i>Dépenses de personnel</i>	3,79	3,76	3,71	3,73	3,84
<i>Transferts courants</i>	5,67	5,69	5,90	7,06	7,18
<i>Fonctionnement</i>	2,94	3,51	5,65	4,71	4,81
<i>Investissement</i>	1,07	1,03	0,56	1,60	1,12
Taux d'exécution budgétaire (%)	99,58	95,58	99,18	98,75	92,52
STATISTIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE					
Effectif total des agents FP d'État	223 644	229 934	232 163	236 263	244 212
<i>dont Femmes</i>	74 693	76 628	76 825	77 433	79 321
<i>dont Hommes</i>	148 951	153 306	155 338	158 830	164 891
<i>Statut général</i>	194 655	200 037	200 289	203 258	206 097
<i>Police nationale</i>	19 194	19 732	20 366	20 894	22 662
<i>Garde de sécurité pénitentiaire</i>	2 903	3 235	3 573	3 890	4 229
<i>Enseignants-chercheurs</i>	720	488	1 417	1 553	2 262
Agents à la solde	204 310	192 589	191 932	196 236	202 393
<i>dont Femmes</i>	69 074	61 053	60 013	61 353	61 955
Dépenses de personnel FPE (Mds)	729,8	714,9	708,4	723,7	810,3
Concours directs ouverts	86	138	233	190	236
Candidatures concours directs	1 315 534	2 137 232	2 073 265	2 220 759	2 401 722
Départs à la retraite FPE	1 522	1 838	1 832	1 639	1 942
STATISTIQUES DU TRAVAIL					
Établissements contrôlés	1 853	1 920	1 825	2 217	2 388
Nombre d'infractions	100 663	97 883	91 494	100 563	109 859
<i>dont Observations</i>	21 613	23 639	20 994	20 111	20 550
<i>dont Mises en demeure</i>	78 984	74 244	70 500	80 452	89 309
Litiges traités	14 505	10 636	19 815	20 322	24 494
<i>dont Conciliation</i>	6 854	4 987	11 309	9 807	10 495
<i>dont Non conciliation</i>	7 438	5 584	8 349	9 654	13 691
Sommes dues (millions FCFA)	1 576,8	624,0	2 256,8	1 935,0	4 217,6
Conflits individuels	5 103	3 711	6 554	7 002	8 887
Conflits collectifs	9	9	7	12	5

Intitulé de l'indicateur	2021	2022	2023	2024	2025
Embauches	2 713	1 718	1 237	2 659	2 182
Licenciements	1 021	1 421	283	415	889
Contrats de travail (total)	2 208	1 825	1 945	2 475	2 042
Enfants en situation de travail	1 467	1 778	877	935	887
STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE					
AT/MP — CARFO	425	473	608	890	853
AT/MP — CNSS	1 334	1 330	1 202	1 171	1 241
Enquêtes AT/MP DRTPS	423	344	314	202	306
Employeurs affiliés CNSS	193 019	210 319	230 375	252 109	276 744
Travailleurs immatriculés CNSS	516 230	545 145	586 639	617 024	661 947
Pensionnés retraite vieillesse CNSS	26 415	27 873	29 042	30 730	32 594
Bénéficiaires pensions CNSS (total)	55 647	57 790	59 104	62 231	64 560
Retraités CARFO (total)	27 275	28 647	30 049	29 351	30 822
<i>dont Civils</i>	<i>20 308</i>	<i>21 714</i>	<i>23 198</i>	<i>22 652</i>	<i>24 174</i>
<i>dont Militaires</i>	<i>6 967</i>	<i>6 933</i>	<i>6 851</i>	<i>6 699</i>	<i>6 648</i>
Pension CARFO totale (Mds FCFA)	39,92	43,30	46,63	49,39	52,76
<i>Veufs/Veuves CARFO</i>	<i>15 958</i>	<i>16 619</i>	<i>17 103</i>	<i>17 134</i>	<i>17 030</i>
<i>Orphelins CARFO</i>	<i>4 897</i>	<i>5 277</i>	<i>5 480</i>	<i>5 812</i>	<i>6 470</i>
<i>Rentes incapacité CARFO</i>	<i>325</i>	<i>362</i>	<i>423</i>	<i>551</i>	<i>672</i>
Pension conjoints survivants CARFO (Mds)	6,71	7,20	7,58	7,92	8,27
<i>Prestations familiales CNSS (Mds)</i>	<i>8,56</i>	<i>9,14</i>	<i>11,01</i>	<i>11,18</i>	<i>13,56</i>

CHAPITRE 1 : RESSOURCES DU MINISTRE DES SERVITEURS DU PEUPLE

Effectifs du MSP, dotation budgétaire et exécution

1 059

Agents MSP en 2025
dont 30,7% de femmes

16,95 Milliards

Budget 2025 en baisse de
0,9% par rapport à 2024

92,52%

Taux d'exécution budgétaire en 2025

1.1. Personnel du Ministère des serviteurs du peuple

POINTS SAILLANTS

- Plus de deux tiers (69,3%) des agents du MSP sont de sexe masculin en 2025
- Près des trois quarts (74,8%) des agents exercent dans la région du KADIOGO en 2025
- 66,7% des agents ont un âge compris entre 31 et 45 ans
- Hausse de 8,9% des effectifs entre 2024 et 2025

Commentaires

Au 31 décembre 2025, le Ministère des serviteurs du peuple (MSP) comptait 1 059 agents en activité, soit 0,4% de l'effectif total de la Fonction publique d'État. La structure des effectifs demeure majoritairement masculine, avec 734 hommes représentant 69,3% du personnel. Toutefois, cette proportion est en légère diminution par rapport à 2024 (70,4%), traduisant une amélioration progressive de la représentativité féminine.

La répartition géographique des agents met en évidence une forte concentration dans la région du KADIOGO, qui regroupe 74,8% des effectifs du Ministère. Cette situation reflète le poids prépondérant des services centraux localisés dans la capitale administrative. Les emplois à profil spécialisé occupent également une place importante dans la structure des ressources humaines. Les inspecteurs et contrôleurs du travail (277 agents) ainsi que les conseillers, assistants et adjoints en gestion des ressources humaines (274 agents) totalisent 52,0% de l'effectif global.

L'analyse de la structure démographique montre une population relativement jeune et active, caractérisée par une prédominance de la tranche d'âge de 31 à 45 ans, qui concentre 66,7% des effectifs. Cette configuration traduit la présence majoritaire d'agents en milieu de carrière, offrant des perspectives favorables en matière de stabilité et de continuité du service public.

Sur le plan de l'évolution des effectifs, le Ministère a enregistré une hausse nette de 87 agents entre 2024 et 2025, correspondant à une croissance annuelle de 8,9%. Sur la période 2021-2025, les effectifs affichent un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de -0,9%.

Définitions des concepts

Personnel en activité : Ensemble des agents exerçant effectivement les fonctions afférentes à leur emploi au sein d'une administration centrale ou déconcentrée de l'État.

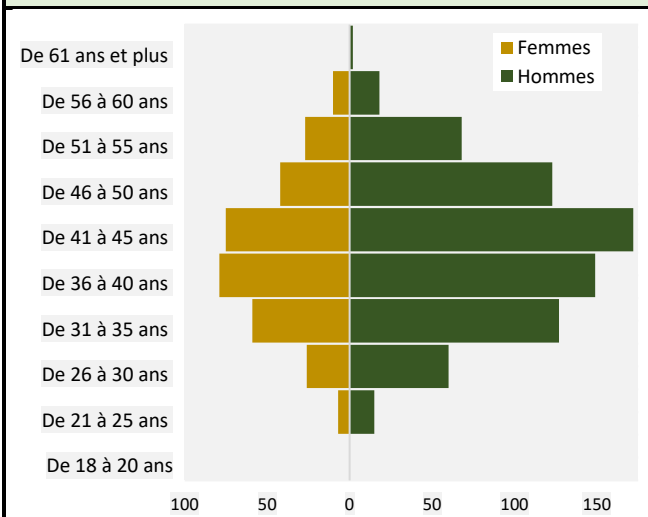
TAMA : Taux d'Accroissement Moyen Annuel. Il mesure la croissance annuelle moyenne d'un indicateur sur une période donnée.

$$TAMA = \left[\left(\frac{V_n}{V_0} \right)^{\frac{1}{n}} - 1 \right] \times 100$$

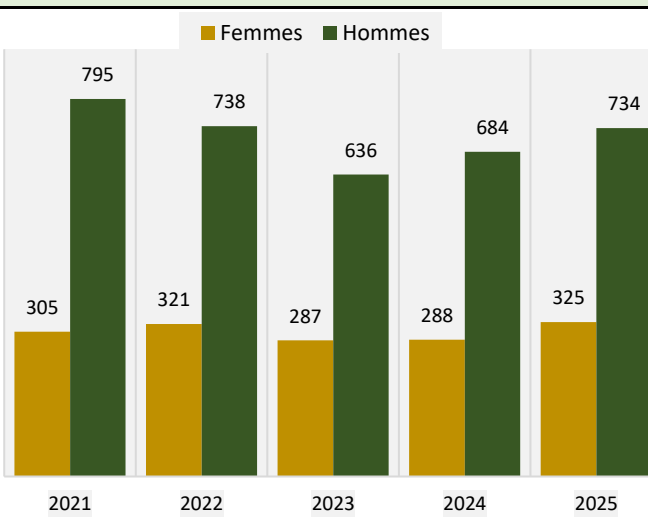
Tableau 1: Évolution des effectifs des agents du MSP

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Effectif	% Homme	Nombre	%	Nombre	%	
1 059	69,3	87	8,9	-47	-3,7	
						-0.9

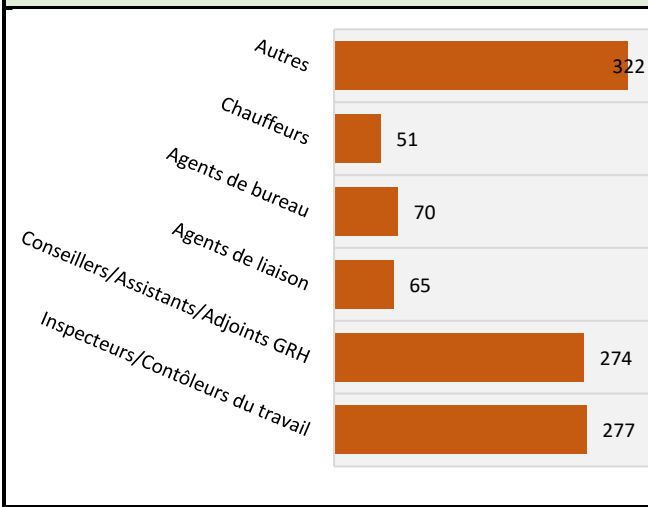
Graphique 1: Pyramide des âges des agents du MSP au 31 décembre 2025



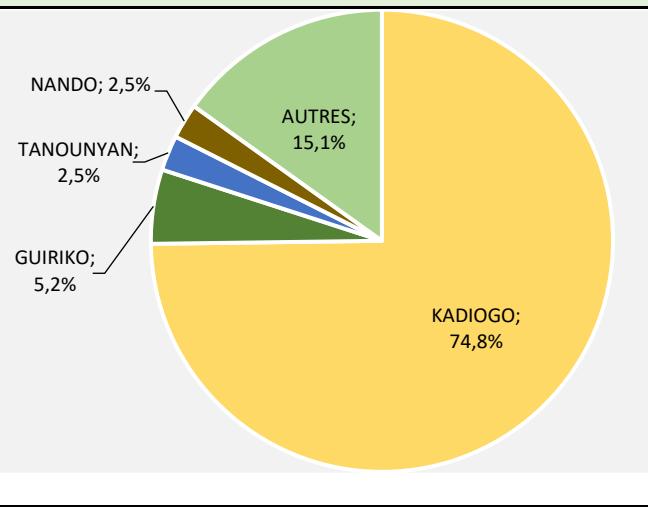
Graphique 2: Evolution des effectifs des agents du MSP par sexe



Graphique 3: Répartition des agents du MSP au 31 décembre 2025 par emploi



Graphique 4: Répartition des agents du MSP au 31 décembre 2025 par région



Sources statistiques : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

1.2. Budget du MSP

POINTS SAILLANTS	► Baisse du budget global de 0,9% en 2025 (16,95 Mds contre 17,11 Mds en 2024)
	► Taux d'exécution budgétaire de 92,52% en 2025, en baisse de 6,2 points
	► Les transferts courants absorbent 42,4% du budget 2025
	► TAMA du budget sur 2021-2025 : +5,9% par an

Commentaires

En 2025, la dotation budgétaire du Ministère des serviteurs du peuple s'est établie à 16,95 milliards de FCFA, en légère contraction de 0,9% par rapport aux 17,11 milliards alloués en 2024. Cette baisse ponctuelle s'inscrit néanmoins dans une dynamique de consolidation sur le moyen terme. En effet, sur la période 2021–2025, le budget du Ministère a connu une progression cumulée de 25,9%, correspondant à un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 5,9%, traduisant un renforcement global et continu des moyens financiers mis à la disposition du Ministère.

L'examen de la structure des dépenses met en évidence la prépondérance des transferts courants, qui représentent 42,4% du budget global, soit 7,18 milliards de FCFA. Les dépenses de fonctionnement occupent la deuxième position avec 28,4 % du budget (4,81 milliards de FCFA), suivies des dépenses de personnel qui s'élèvent à 22,6% (3,84 milliards de FCFA). Les dépenses d'investissement, bien que relativement limitées, représentent 6,6% du budget total (1,12 milliard de FCFA). Cette configuration budgétaire demeure globalement stable d'un exercice à l'autre, traduisant une structuration relativement constante des priorités d'allocation.

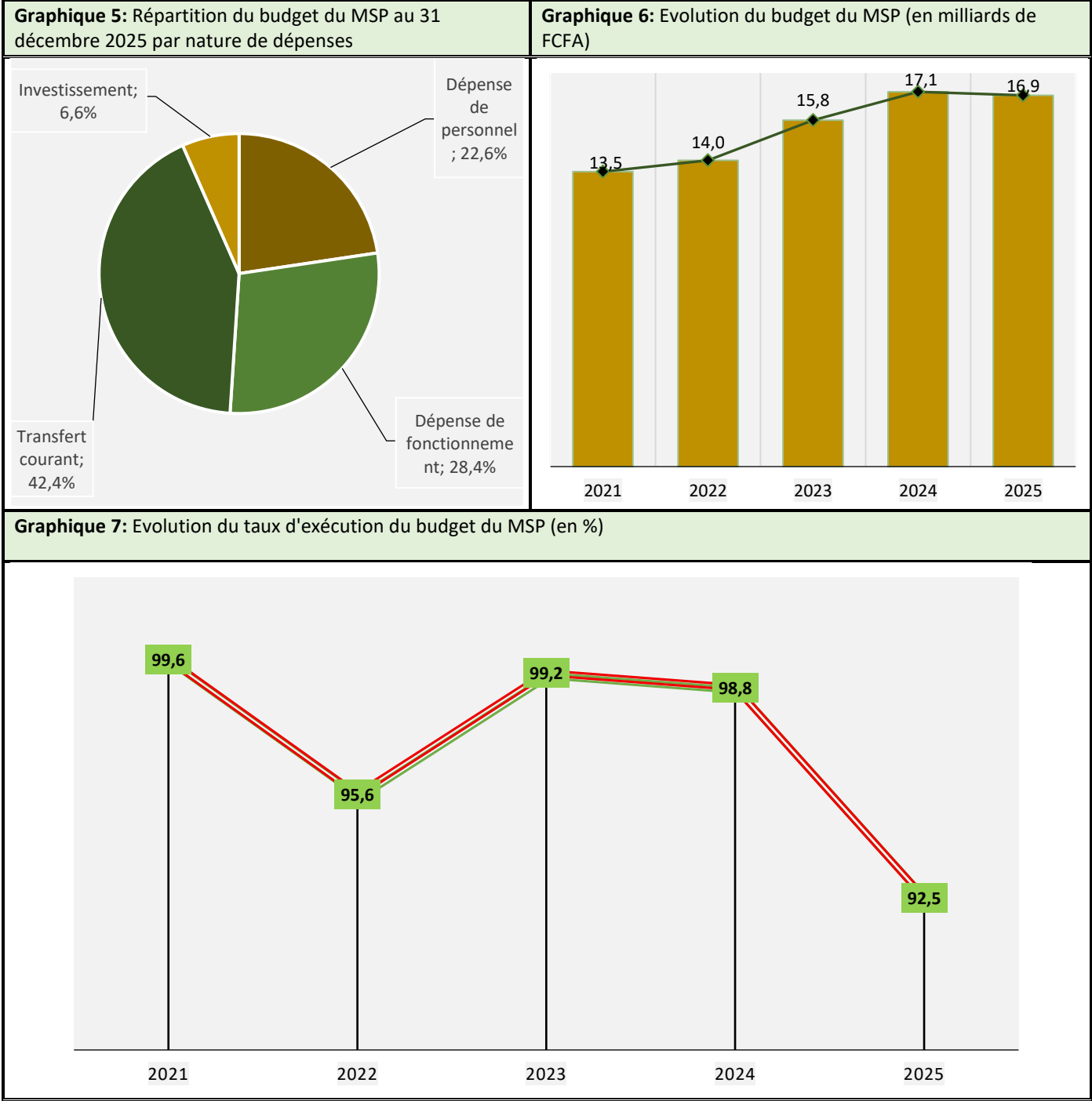
Le taux d'exécution budgétaire pour l'exercice 2025 s'établit à 92,52%, en recul de 6,2 points de pourcentage par rapport au niveau exceptionnel de 98,75% atteint en 2024. Sur la période 2021–2025, cet indicateur affiche un TAMA négatif de -1,8%, traduisant des difficultés croissantes dans la pleine exécution des dotations budgétaires. La ligne des investissements est la plus affectée par cette évolution, avec un taux d'exécution de 92,04%.

Définitions des concepts

Taux d'exécution budgétaire : Rapport entre les crédits consommés (exécution budgétaire) et les crédits ouverts (dotation budgétaire initiale), exprimé en pourcentage.

Tableau 2: Évolution du budget du MSP (montant en milliards de FCFA)

En 2025			Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
			2024		2021		
Montant	Taux d'exécution (%)	Investissements (%)	Montant	%	Montant	%	
16,95	92,5	98,95	-0,16	-0,9	+3,5	25,9	5,9



Sources statistiques : DGEES, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

CHAPITRE 2 : STATISTIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Effectifs, Dépenses, Recrutements, Formation, Retraites

244 212

Agents de la Fonction publique d'État
en 2025
dont 32,5% de femmes

1 942

Départs enregistrés en 2025
dont 69,5% d'hommes

2,4 Millions

Candidatures au concours directs en
2025
En hausse de 8,2% par rapport à 2024

2.1. Effectif des agents de la Fonction publique d'État

POINTS SAILLANTS

- ▶ 32,5% de l'effectif total de la FPE est composé de femmes en 2025
- ▶ 45,4% des agents appartiennent à la catégorie A en 2025
- ▶ 84,4% des agents relèvent du statut général de la FPE en 2025

Commentaires

En 2025, l'effectif total de la Fonction publique d'État (FPE) s'élève à 244 212 agents, dont 32,5% de femmes. Par rapport à 2024, cet effectif enregistre une augmentation de 7 949 agents, correspondant à une progression de 3,4%. Sur la période 2021-2025, les effectifs sont passés de 223 644 à 244 212 agents, soit un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 2,2%, traduisant une croissance régulière des ressources humaines de l'État.

La structure par catégorie met en évidence la prédominance des agents de la catégorie A, qui représentent 45,4% de l'effectif total, suivis de ceux de la catégorie B (25,2%) et de la catégorie III (12,0 %). La forte représentation de la catégorie A s'explique notamment par la mise en œuvre effective du reversement des agents de l'emploi d'instituteur certifié (B1) vers l'emploi de professeur certifié des écoles (A3) et du statut de la fonction publique hospitalière.

L'analyse par tranche d'âge indique que 59,1% des agents ont au plus 40 ans. Les tranches d'âge les plus représentées sont celles de 36 à 40 ans (25,5%) et de 31 à 35 ans (20,4%). L'âge moyen des agents de la fonction publique est estimé à 39,8 ans en 2025, contre 39,4 ans en 2024, traduisant un léger vieillissement de la population active.

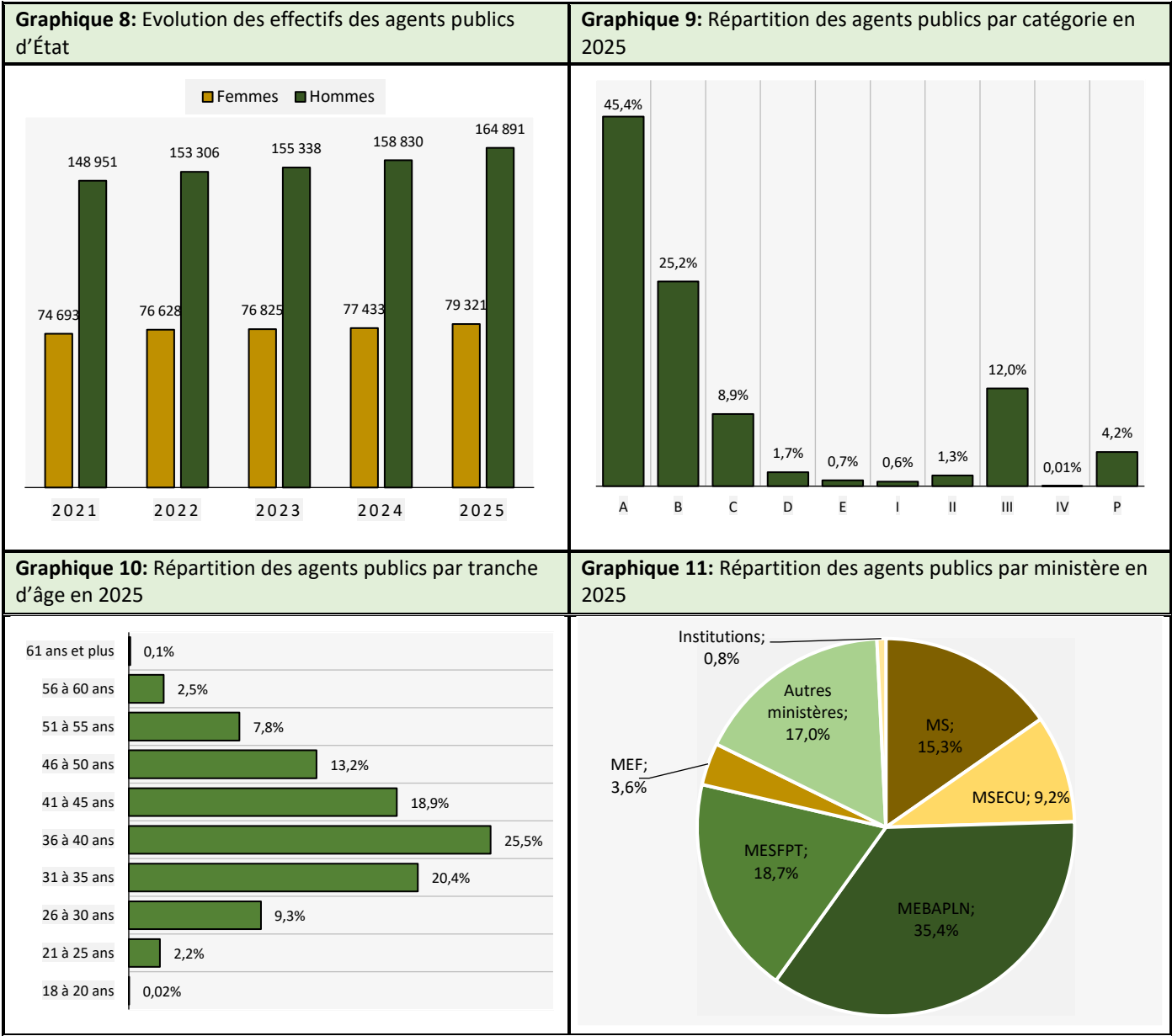
Sur le plan de la répartition géographique, la région du KADIOGO concentre la plus forte proportion d'agents, soit 27,9% de l'effectif total. Elle est suivie des régions du GUIRIKO (9,6%), de NANDO (8,7%) et du BANKUI/SOUROU (7,5%). A l'inverse, les régions du LIPTAKO/SOUM et du DJORO enregistrent les parts les plus faibles, avec respectivement 4,6% et 3,1% de l'effectif total.

Définitions des concepts

Fonction publique d'État : Corps de l'État qui englobe les services centraux des ministères et autres structures étatiques ainsi que leurs représentations déconcentrées au niveau local

Tableau 3: Évolution des effectifs des agents de la Fonction publique d'État

En 2025			Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
			2024		2021		
Effectif	% Homme	% Statut général	Nombre	%	Nombre	%	
244 212	69,3	84,4	+7 949	+3,4	+20 568	+9,2	2,2



Sources statistiques : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

2.2. Dépenses de personnel de la FP d'État

POINTS SAILLANTS

- ▶ Hausse de 3,1% des agents à la solde en 2025
- ▶ 30,6% des agents à la solde sont des femmes en 2025
- ▶ 82,4% des agents à la solde relèvent du statut général
- ▶ Les dépenses de personnel 2025 sont estimées à 810,3 Milliards

Commentaires

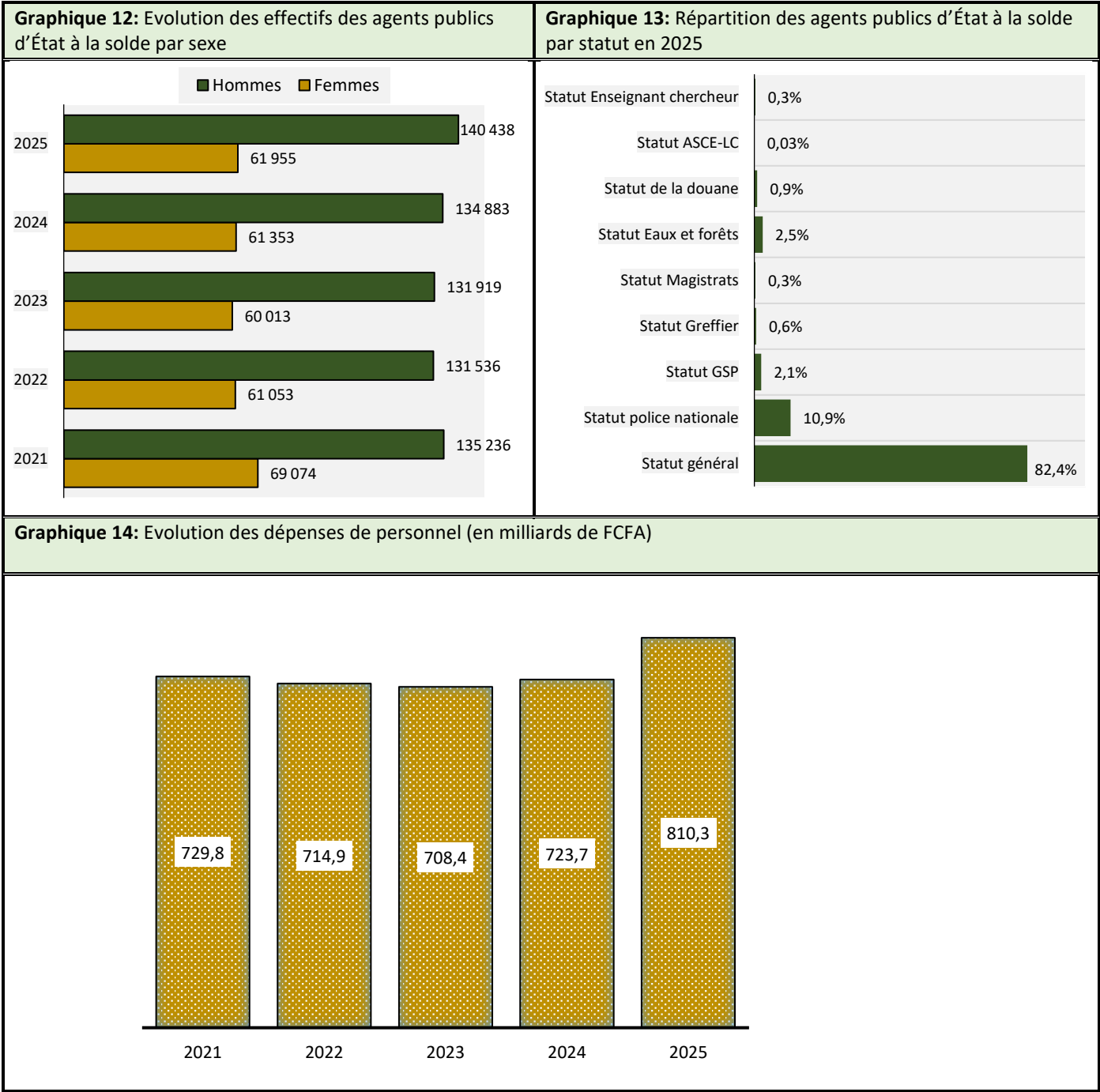
Au 31 décembre 2025, les effectifs des agents de la Fonction publique d'État rémunérés à la solde sont estimés à 202 393 agents. Comparativement à 2024, cet effectif a progressé de 3,1 %, une évolution principalement imputable aux opérations de reversement intervenues dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Les agents relevant du statut général constituent la composante majoritaire des effectifs à la solde, avec une part de 82,4 %, tandis que ceux du statut de la police nationale représentent 10,9 %. La proportion des femmes s'établit à 30,6 % de l'effectif total, soit 61 955 agents, un niveau demeuré globalement stable au cours des cinq dernières années.

L'analyse sur la période 2021-2025 met en évidence une évolution globalement modérée des effectifs. En dépit de la hausse observée en 2025, les effectifs enregistrent sur l'ensemble de la période un taux d'évolution global de -0,9 %, correspondant à un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de -0,2 %.

Les dépenses de personnel se sont établies à 810,3 milliards de FCFA en 2025, contre 723,7 milliards de FCFA en 2024, soit une augmentation de 11,9 %. Cette progression est essentiellement attribuable aux effets conjugués des opérations de reversement de corps dans les secteurs de la santé et de l'éducation ainsi qu'aux avancements de classe accordés aux agents en activité, deux facteurs ayant contribué de manière significative à l'accroissement de la masse salariale de l'État.

Tableau 4: Évolution des effectifs des agents de la Fonction publique d'État à la solde

En 2025			Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
			2024		2021		
Effectif	% Femme	% Statut général	Nombre	%	Nombre	%	
202 393	30,6	82,4	+6 157	+3,1	+20 568	-0,9	-0,2



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

2.3. Recrutements

2.3.1. Concours directs suivis de formation

POINTS SAILLANTS	► Hausse de 24,2% du nombre de concours directs en 2025
	► Hausse de 8,2% de candidatures enregistrées en 2025
	► 50,5% des candidatures provenaient de femmes en 2025

Commentaires

Au titre de l'année 2025, 236 concours directs suivis de formation ont été ouverts, soit une augmentation de 24,2% par rapport à 2024. La répartition par catégorie fait ressortir une prédominance des concours de catégorie A, qui représentent 42,4% de l'ensemble des concours organisés. Ils sont suivis par les concours de catégorie B (33,5%) et de catégorie C (19,1%).

Sur la période 2021-2025, le nombre de concours directs organisés a connu une progression soutenue, avec un TAMA de 28,6 %, traduisant une intensification des efforts de recrutement dans la Fonction publique d'État.

Le nombre de candidatures a atteint 2 401 722 en 2025 contre 2 220 759 en 2024, soit une hausse de 8,2 %. Cette dynamique s'inscrit dans une tendance de croissance continue observée depuis 2021, le nombre de candidatures ayant progressé à un rythme moyen annuel de 16,2% sur la période.

Le nombre de candidats est estimé à 447 410 en 2025, dont 48,0% de femmes. L'analyse du profil académique des postulants révèle que le BEPC demeure le diplôme le plus représenté parmi les candidatures, avec 50,7% de l'ensemble des dossiers enregistrés.

Le nombre de postes ouverts aux concours s'établit à 7 389 en 2025, en hausse de 17,8% par rapport à l'année précédente. Dans la même dynamique, le nombre de postes effectivement pourvus a progressé de 14,1% comparativement à 2024. Le ratio de candidatures pour un poste à pourvoir s'établit à 325 en 2025 contre 354 en 2024, soit une baisse de 8,2 %.

Définitions des concepts

Concours direct suivi de formation : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par un test à la suite duquel les admis sont formés dans une école de formation professionnelle avant leur affectation.

Candidature : Dossier complet reçu par le jury de réception. Tout citoyen ou tout individu remplissant les conditions prévues par les textes peut prendre part à plusieurs concours.

Candidat : Individu inscrit à un ou plusieurs concours de la fonction publique. C'est l'individu statistique dont l'ensemble constitue la population statistique.

Postes pourvus : Candidats admis sur la liste principale à l'issue des concours.

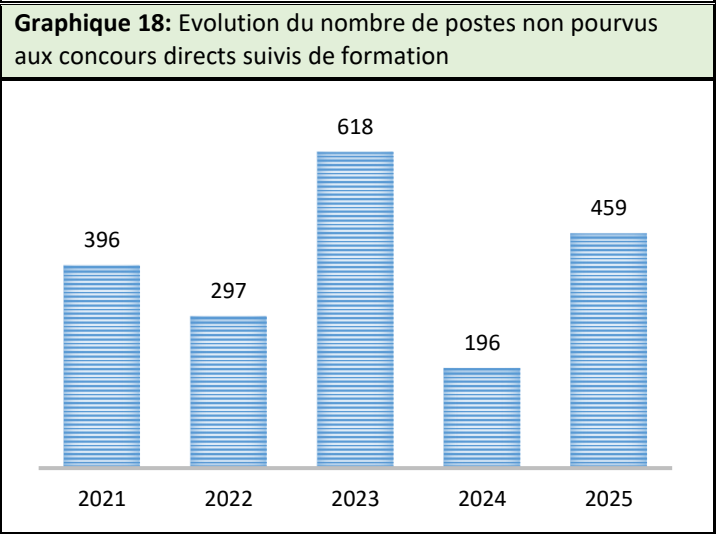
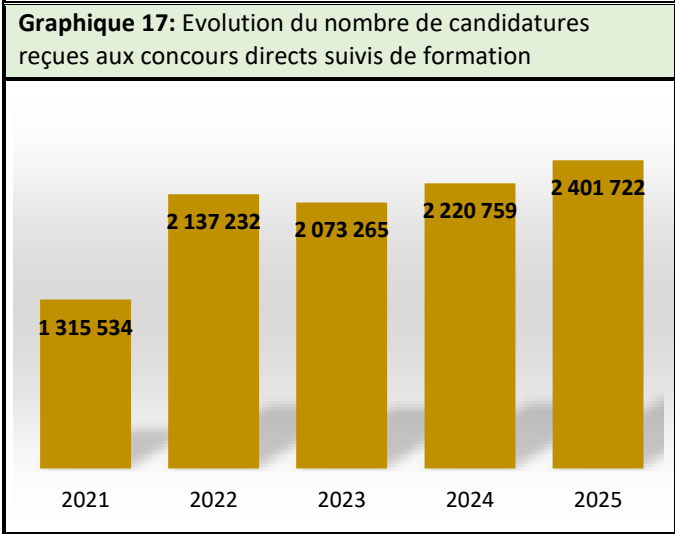
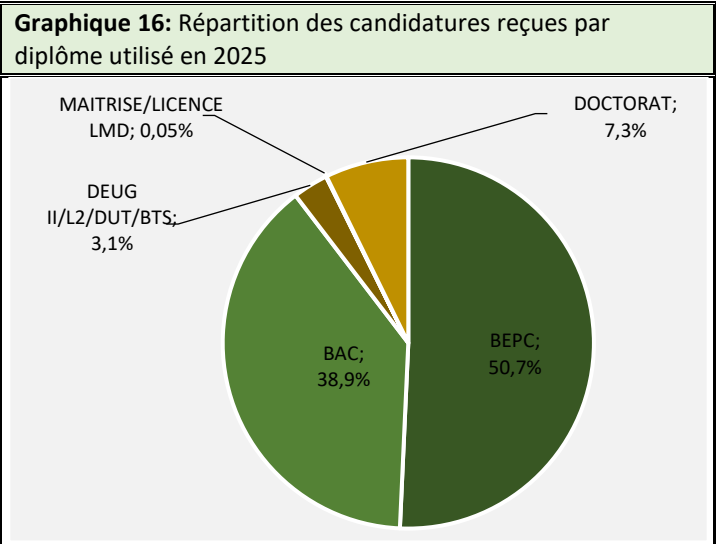
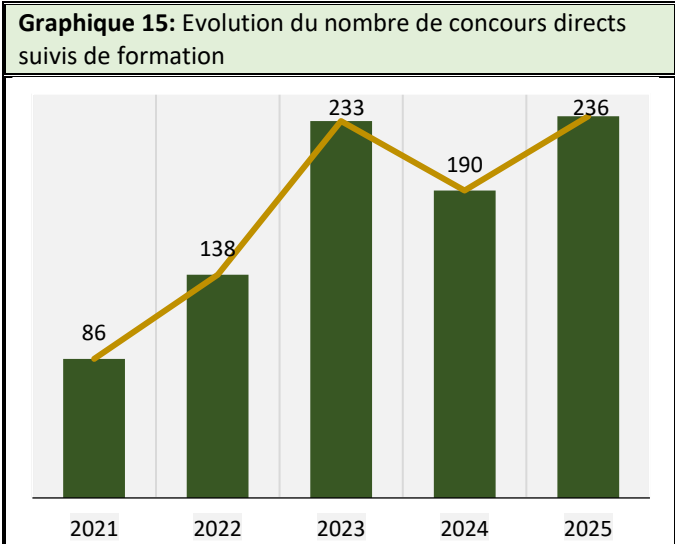
Postes à pourvoir : Places mises en compétition par la fonction publique.

Tableau 5: Évolution du nombre de candidats

En 2025			Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
			2024		2021		
Effectif	% Femme	% de niveau BEPC	Nombre	%	Nombre	%	
447 410	48,0	50,7	-15 560	-3,4	+131 594	+41,7	+9,1

Tableau 6: Évolution des variables sur les concours directs suivis de formation

Indicateur	2021	2022	2023	2024	2025
Concours directs ouverts	86	138	233	190	236
Candidatures	1 315 534	2 137 232	2 073 265	2 220 759	2 401 722
Candidatures Féminines	545 498	894 693	930 287	1 006 490	1 097 812
Candidats	315 816	413 570	428 548	462 970	447 410
Postes à pourvoir	4 702	6 173	8 453	6 270	7 389
Postes pourvus	4 306	5 876	7 835	6 074	6 930



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

2.3.2. Concours et examens professionnels

POINT SAILLANT

- ▶ 66,9% des concours professionnels 2025 concernaient les cadres supérieurs
- ▶ 4 348 postes ouverts en 2025, en légère baisse par rapport à 2024

Commentaires

En 2025, 172 concours et examens professionnels ont été organisés dans la Fonction publique d'État, un niveau identique à celui enregistré en 2024. Après une phase de progression observée entre 2021 et 2023, au cours de laquelle le nombre de concours professionnels est passé de 149 à 179, ce volume s'est stabilisé sur la période récente.

La répartition par niveau montre une prédominance des concours de cadres supérieurs, qui représentent 66,9% de l'ensemble des concours professionnels en 2025, contre 65,1% en 2024. Cette évolution traduit la priorité accordée au renforcement des compétences de niveau supérieur et à l'accompagnement des parcours professionnels des agents.

Le nombre de postes ouverts s'établit à 4 348 en 2025, en légère baisse de 1,0% par rapport aux 4 390 postes enregistrés en 2024. Comparativement à 2021 (2 990 postes), l'offre demeure toutefois nettement plus élevée, traduisant une dynamique globale de renforcement des opportunités de promotion interne.

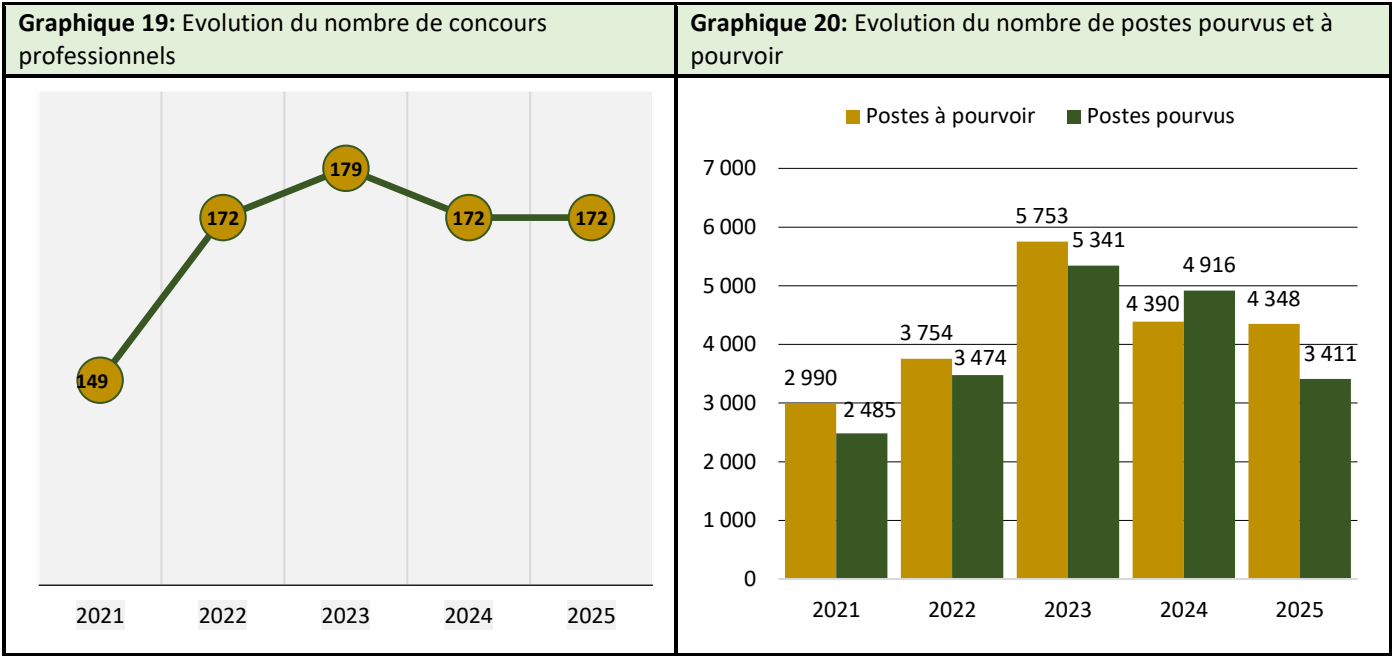
S'agissant des résultats, 3 411 postes ont été pourvus en 2025 contre 4 916 en 2024, soit une diminution de 30,6%. Toutefois, le niveau exceptionnel observé en 2024 s'explique par des ajustements institutionnels liés à l'application du statut de la Fonction publique hospitalière, ayant entraîné des reclassements de personnels et le recours à des examens professionnels spécifiques, ce qui a accru le volume de postes pourvus cette année-là.

Tableau 7: Évolution du nombre de postes à pourvoir aux concours/examens professionnels

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Effectif	% Cadre supérieur	Nombre	%	Nombre	%	
4 348	66,9	-42	-1,0	+1 358	+45,4	+9,8

Tableau 8: Évolution du nombre de concours/examens professionnels

Indicateur	2021	2022	2023	2024	2025
Concours professionnels	149	172	179	172	172
Cadres supérieurs (%)	67,7%	70,3%	68,1%	65,1%	66,9%
Postes à pourvoir	2 990	3 754	5 753	4 390	4 348
Postes pourvus	2 485	3 474	5 341	4 916	3 411



Sources statistiques : DGEES, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

2.3.3. Nombre d'agents intégrés dans la FP d'État

POINT SAILLANT

- 76,6 % des agents intégrés sont des hommes en 2025

Commentaires

En 2025, 8 573 agents ont été intégrés dans la Fonction publique d'État, avec une prédominance masculine de 76,6 %. L'analyse de la répartition par département ministériel indique que le Ministère de la Sécurité arrive en tête avec 23,7 % des agents intégrés, suivi du Ministère de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique (15,7 %) et du Ministère de la Justice (6,7 %).

Sur la période 2021–2025, le nombre d'agents intégrés a enregistré une croissance moyenne annuelle de 2,0 %, traduisant une dynamique globalement positive des recrutements dans la fonction publique, malgré des fluctuations observées selon les années.

La structure par sexe reste marquée par une majorité d'hommes, en cohérence avec la tendance observée sur l'ensemble de la période.

Définitions des concepts

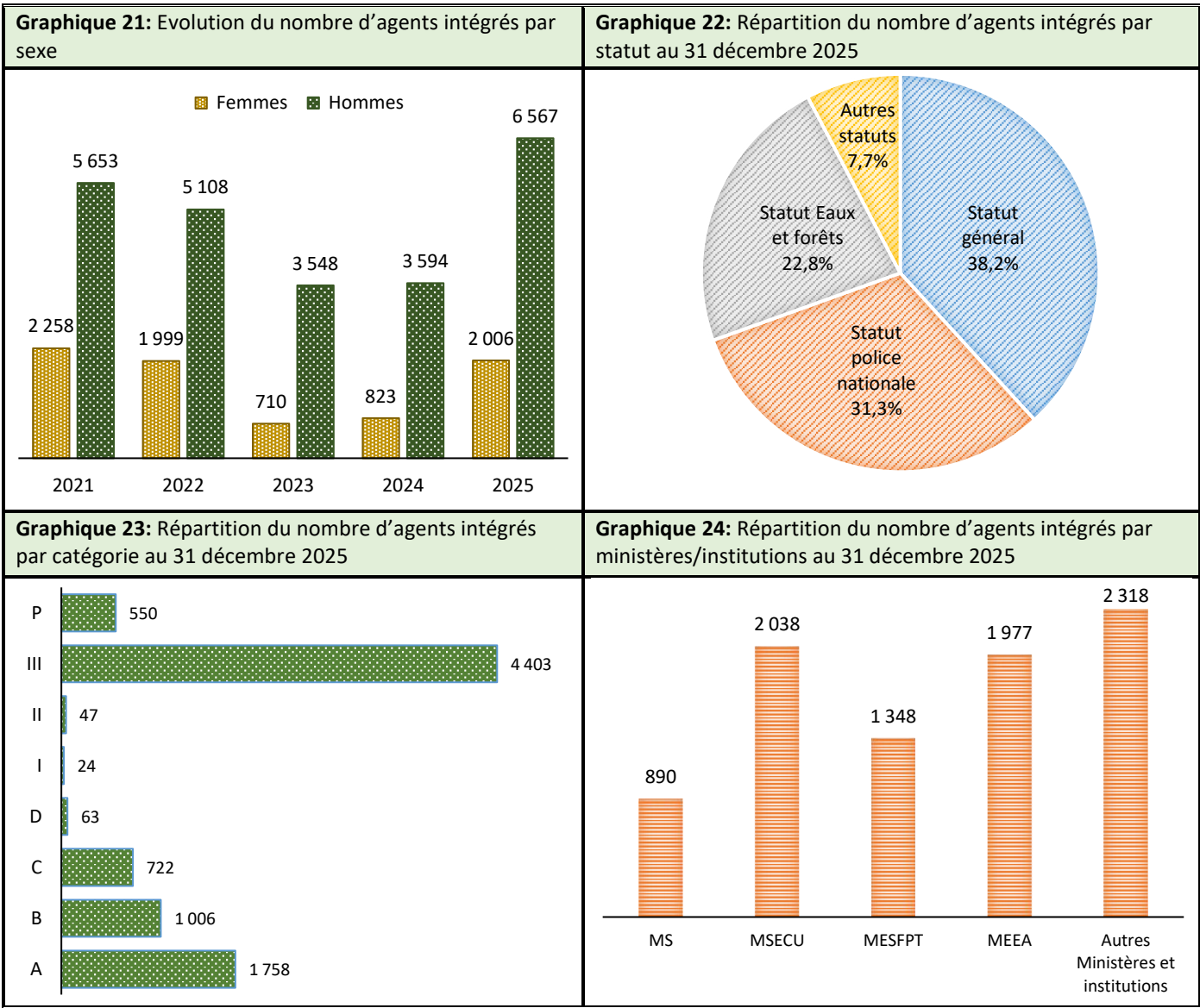
Intégration : Acte par lequel une personne remplissant les conditions requises est nommée dans un des emplois de fonctionnaire à l'issue d'un concours suivi ou non de formation.

Tableau 9: Nombre d’agents intégrés dans la fonction publique d’État

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Effectif	% Homme	Nombre	%	Nombre	%	
8 573	76,6	+4 156	94,1	+662	8,4	+2,0

Tableau 10: Evolution du nombre d’agents intégrés dans la FP d’État

Indicateur	2021	2022	2023	2024	2025
Ensemble des intégrés	7 911	7 107	4 258	4 417	8 573
Femmes	2 258	1 999	710	823	2 006
Hommes	5 653	5 108	3 548	3 594	6 567
Statut général	7 116	5 635	2 948	3 096	3 276



Sources statistiques : DGEES, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

2.4. Formation professionnelle

2.4.1. Elèves en formation

POINTS SAILLANTS	▶ 73,2% des inscrits sont des hommes dans les EFPE
	▶ 16,7% des auditeurs libres inscrits en 2024/2025 sont des non-nationaux
	▶ Près d'un quart des diplômés de l'année académique 2024/2025 sont des femmes

Commentaires

Pour l'année académique 2024/2025, les établissements de formation professionnelle de l'État (EFPE) ont enregistré un effectif total de 32 455 élèves, dont 73,2% d'hommes. Comparativement à l'année académique 2023/2024, cet effectif est en hausse de 14,7%.

Au cours de cette même année académique, 27 725 inscrits proviennent des concours, dont 75,8% issus des concours directs. La structure par genre révèle que les femmes représentent 18,0% des inscrits aux concours directs, contre 33,4% aux concours professionnels, mettant en évidence des écarts selon le type de concours.

Les auditeurs libres (inscrits sur titre) représentent également une part importante des effectifs. Parmi eux, 16,7% sont des non-nationaux. L'analyse selon le genre montre que les femmes représentent 59,1% des nationaux contre 45,6% chez les non-nationaux, traduisant une présence féminine plus élevée au sein des effectifs nationaux.

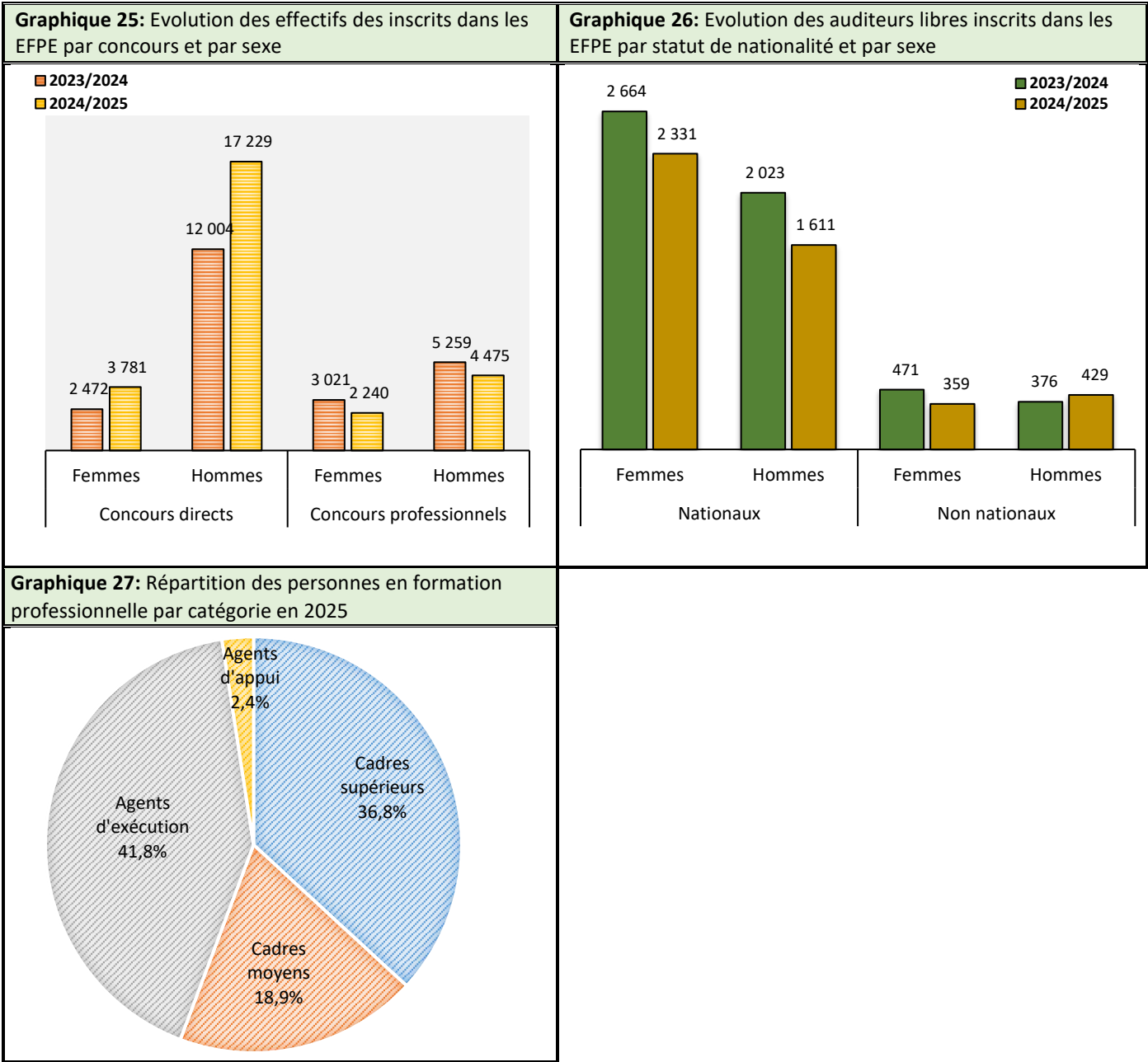
En comparaison avec l'année académique 2021/2022, l'effectif total des inscrits a progressé de 31,6%, avec un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 9,6% sur la période 2021-2025, confirmant une tendance globale à la hausse des effectifs dans les EFPE.

La répartition par catégorie indique que 36,8% des inscrits sont orientés vers des emplois de cadres supérieurs. Toutefois, ce taux est en baisse de 19,3% par rapport à l'année académique 2023/2024, où il s'établissait à 45,6%.

Enfin, l'évolution des auditeurs libres entre 2023/2024 et 2024/2025 montre des dynamiques différenciées selon le statut et le genre : chez les non-nationaux, les effectifs féminins ont diminué de 23,8%, tandis que les effectifs masculins ont augmenté de 14,1%. Chez les nationaux, une baisse de 12,5% est observée chez les femmes sur la même période.

Tableau 11: Nombre d’élèves en formation professionnelle

En 2024/2025			Variation de 2024/2025 par rapport à				TAMA (%)
			2023/2024		2021/2022		
Effectif	% Femme	% Cadres supérieurs	Nombre	%	Nombre	%	
32 455	26,8	36,8	4 165	14,7	7 792	16,9	+9,6



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

2.4.2. Elèves diplômés

POINTS SAILLANTS	▶ 23,5% des diplômés des EFPE sont des femmes en 2024/2025
	▶ 32,5% des diplômés en 2024/2025 sont des cadres supérieurs
	▶ Hausse de 35,2% des diplômés sur 2021/2022-2024/2025

Commentaires

Pour l'année académique 2024/2025, le nombre de diplômés des établissements de formation professionnelle de l'État (EFPE) s'élève à 13 149, dont 23,5% de femmes. Les cadres supérieurs représentent 32,5% de cet effectif. Ce volume global est en très légère baisse de 0,8% par rapport à l'année académique 2023/2024. En revanche, sur une période plus longue, entre 2021/2022 et 2024/2025, on observe une augmentation de 35,2% du nombre de diplômés, soit une hausse annuelle moyenne de 10,6%.

Les agents d'exécution constituent la catégorie la plus représentée parmi les diplômés, avec 43,2% des effectifs. Ils sont suivis par les cadres supérieurs (32,5%) et les cadres moyens (20,1%). Durant cette année académique, 11 282 diplômés sont issus des concours, dont 62,1% proviennent des concours directs. Les hommes représentent 89,6% des diplômés des concours directs, contre 62,5% pour les concours professionnels.

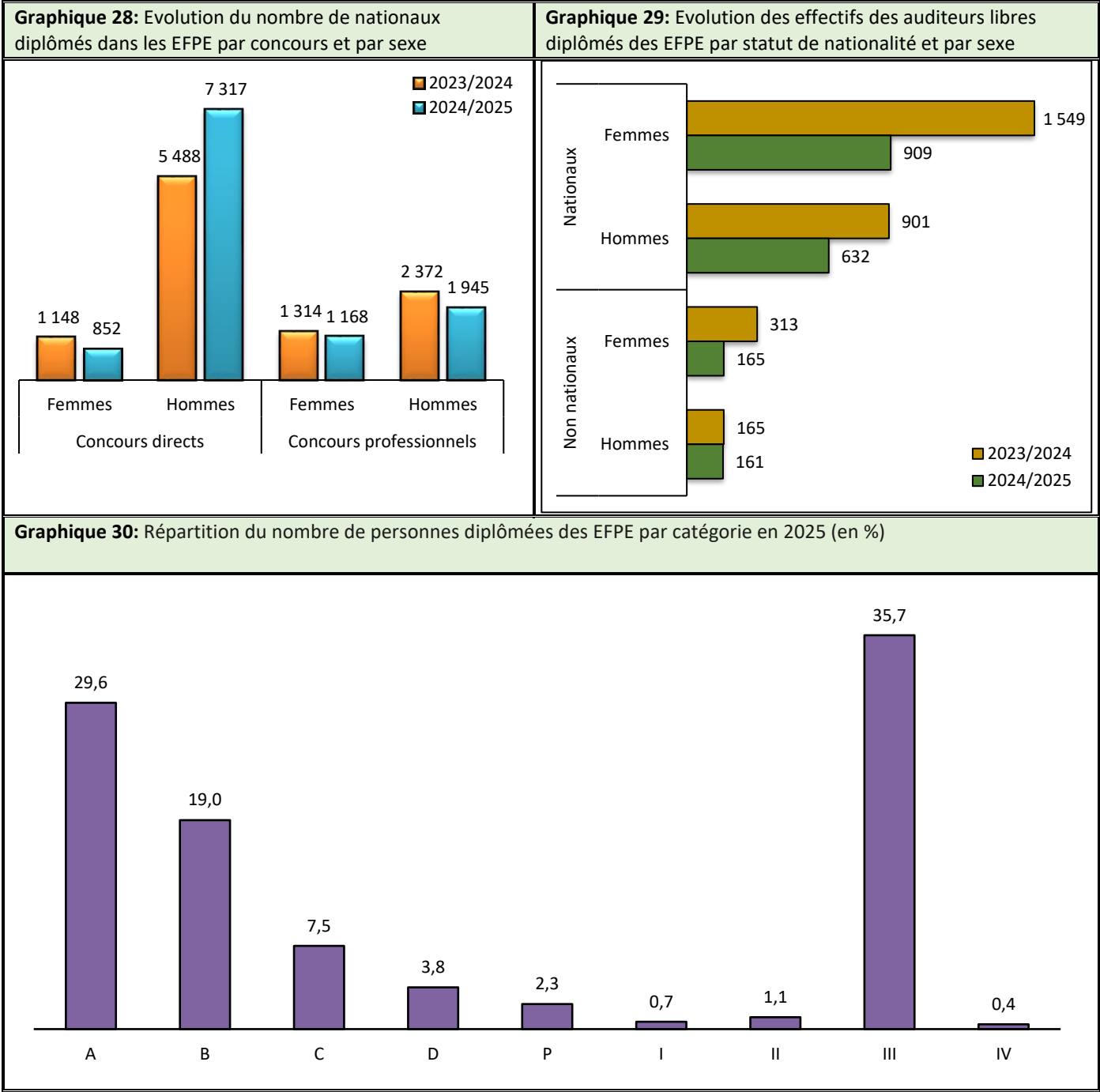
Le nombre d'auditeurs libres diplômés a diminué de 36,2% par rapport à l'année académique 2023/2024. La majorité de ces effectifs sont des nationaux, soit 82,5% du total des auditeurs libres. Contrairement aux tendances observées dans les concours, les femmes sont majoritaires parmi les diplômés auditeurs libres, tant chez les nationaux que chez les non-nationaux.

Définitions des concepts

Auditeur libre : Elève de nationalité burkinabè ou étrangère non issu d'un concours, inscrit sur titre dans un EFPE.

Tableau 12: Nombre d’élèves diplômés des EFPE

En 2024/2025			Variation de 2024/2025 par rapport à				TAMA (%)
			2023/2024		2021/2022		
Effectif	% Femme	% cadres supérieurs	Nombre	%	Nombre	%	
13 149	23,5	32,5	-101	-0,8	3 423	35,2	+10,6



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

2.5. Départs à la retraite de la Fonction publique

POINTS SAILLANTS

- En 2025, les hommes représentent 69,5% des départs à la retraite
- 94% des départs sur la période de 2025 relèvent du statut général

Commentaires

Au 31 décembre 2025, la Fonction publique d'État a enregistré 1 942 départs à la retraite, dont 69,5% d'hommes. Ce nombre marque une hausse de 18,5% par rapport à l'année 2024. La très large majorité des départs concerne les agents du statut général, qui représentent 94,0% de l'effectif total. La répartition par catégorie professionnelle fait apparaître une prédominance des cadres moyens, avec 42,2% des départs.

Sur la période 2021-2025, les départs à la retraite ont connu une progression moyenne annuelle de 6,3%. Entre 2021 et 2025, l'effectif total est passé de 1 522 à 1 942 départs, soit une augmentation globale de 27,6%. Toutefois, on observe des évolutions contrastées selon les années : après un pic à 1 838 départs en 2022, le nombre avait diminué à 1 639 en 2024 avant de remonter nettement en 2025.

Définitions des concepts

Retraite : Situation d'un agent après qu'il ait atteint l'âge minimum lui permettant de quitter son activité professionnelle et de percevoir une pension.

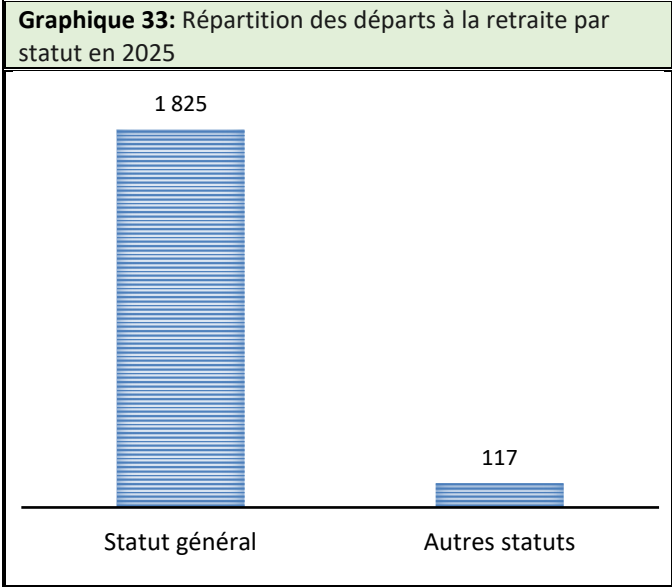
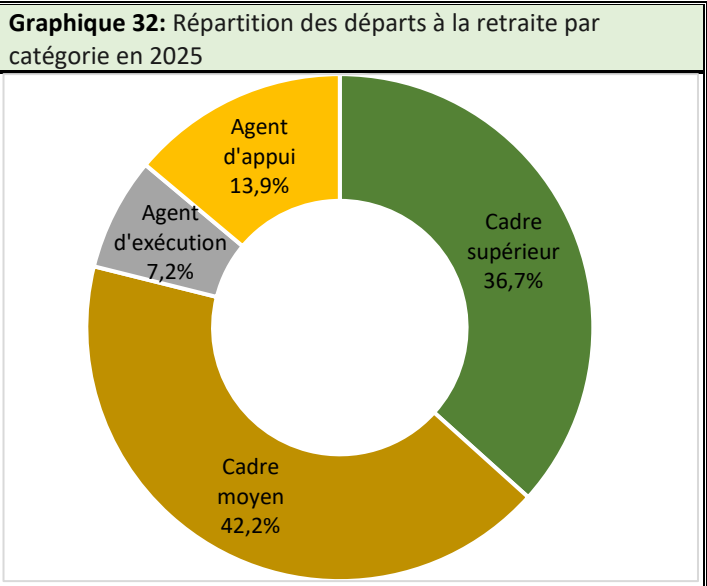
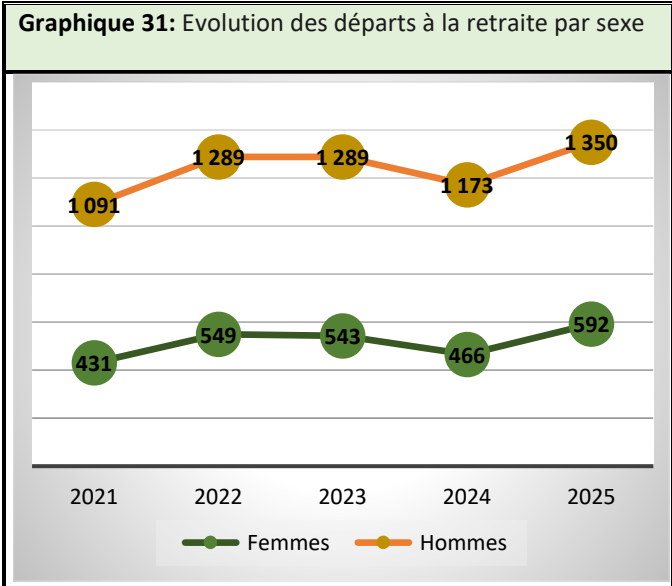
Limites d'âge pour l'admission à la retraite : P → 63 ou 65 ans / A → 60 ans / B, C → 58 ans / D, E → 55 ans

Tableau 13: Nombre de départs à la retraite de la FPE

En 2025			Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
			2024		2021		
Effectif	% Homme	% Statut général	Nombre	%	Nombre	%	
1 942	69,5	94,0	303	18,5	420	27,6	+6,3

Tableau 14: Evolution des effectifs des départs à la retraite de la FPE

Rubrique	2021	2022	2023	2024	2025
Total des départs à la retraite	1 522	1 838	1 832	1 639	1 942
Femmes	431	549	543	466	592
Hommes	1 091	1 289	1 289	1 173	1 350
Statut général	1 319	1 611	1 621	1 457	1 825



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

CHAPITRE 3 : STATISTIQUES DU TRAVAIL

Inspection du travail, conflits, mouvements, contrats et travail des enfants

2 388

Etablissements contrôlés en 2025.
En hausse de 7,7% par rapport à 2024

109 859

Infractions relevées en 2025.
Soit une hausse de 9,2% par rapport à 2024

8 887

Conflits individuels en 2025.
En hausse de 9,2% comparé à 2024

3.1. Contrôle d'établissements

POINTS SAILLANTS

- Hausse de 7,7% du nombre d'établissements contrôlés en 2025
- Les branches B6 et B9 concentrent 75,7% des établissements contrôlés

Commentaires

En 2025, les Directions régionales du travail et de la protection sociale (DRTPS) ont contrôlé 2 388 établissements, soit une hausse de 7,7% par rapport à l'année 2024. Comparativement à 2021, le nombre d'établissements contrôlés a connu une hausse de 28,9% avec une progression annuelle moyenne de 6,5%. Sur l'ensemble des DRTPS, huit (08) ont vu l'effectif des établissements contrôlés en hausse par rapport à 2024. Les plus fortes hausses ayant été enregistrées dans les régions de KOULSE (116,7%) et du GOULMOU/TAPOA/SIRBA (54,5%).

L'analyse sectorielle révèle la prédominance des branches B6 (Commerce/Restaurants/Hôtels) et B9 qui représentent ensemble 75,7% du total des établissements contrôlés. Cette prédominance s'explique par une forte concentration des établissements relevant de ces deux branches.

Définitions des concepts

Établissement contrôlé : Établissement ayant été visité par les inspecteurs et contrôleurs du travail des directions régionales du travail et de la protection sociale.

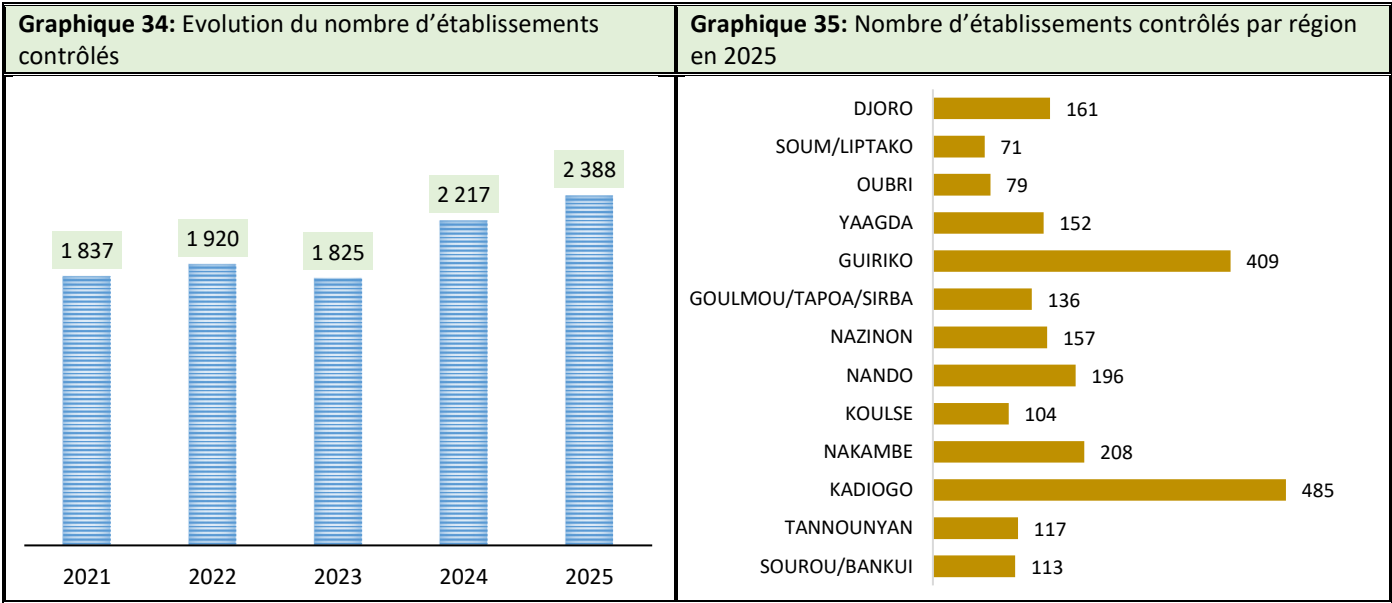
Branches d'activités : Ensemble d'entreprises ou d'éléments d'entreprise qui exercent la même activité.

Tableau 15: Nombre d'établissements contrôlés

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Effectif	% Branche 6	Nombre	%	Nombre	%	
2 388	40,5	171	7,7	535	28,9	+6,5

Tableau 16: Établissements contrôlés par branche d'activité

Branche	Secteur d'activité	2021	2022	2023	2024	2025
B1	Agriculture, Chasse, Sylviculture et Pêche	2	4	2	0	4
B2	Industries extractives	19	6	18	19	35
B3	Industries manufacturières	214	204	215	402	305
B4	Électricité, Gaz et Eau	15	3	9	5	11
B5	Bâtiment et Travaux publics	59	199	82	39	49
B6	Commerce, Restaurants, Hôtels	662	523	679	775	968
B7	Transports, Entrepôts	81	58	66	43	76
B8	Banque, Assurances, Immobilier	208	93	102	93	98
B9	Services fournis à la collectivité, Services sociaux	549	825	602	841	839
B10	Activités mal désignées	28	5	50	0	3
Ensemble		1 837	1 920	1 825	2 217	2 388



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

3.2. Infractions à la législation du travail

POINTS SAILLANTS

- Nombre moyen de 46 infractions par établissement contrôlé en 2025
- 81,3% des mesures prises sont des mises en demeure en 2025

Commentaires

En 2025, les contrôles effectués dans les 2 388 établissements ont permis de relever 109 859 infractions à la législation du travail. Cela représente en moyenne 46 infractions par établissement contrôlé, mettant en évidence l'ampleur des manquements constatés lors des opérations d'inspection.

L'analyse de la nature des infractions révèle que les manquements les plus fréquents concernent la non-détention de la carte de travail (21,4%), l'absence de visites médicales réglementaires (16,7%) et la non-délivrance des bulletins de paie (11,8%). Ces infractions, qui touchent directement aux droits et à la protection des travailleurs, demeurent les principales irrégularités observées au sein des établissements contrôlés.

Sur la période 2021-2025, le nombre d'infractions enregistrées a progressé à un rythme moyen annuel de 2,2%, traduisant la persistance des manquements à la réglementation du travail malgré les actions de sensibilisation et de contrôle mises en œuvre.

A la suite des infractions constatées, les services d'inspection du travail ont principalement eu recours aux mises en demeure, qui représentent 81,3% des mesures prises. Les observations constituent 18,7% des interventions, tandis que les procès-verbaux d'amendes (0,18%) et les procès-verbaux d'infractions (0,01%) demeurent marginaux. Cette répartition illustre une approche privilégiant la régularisation et la mise en conformité des établissements avant le recours aux mesures répressives.

Définitions des concepts

Infraction : Manquement à une disposition légale ou réglementaire dans le cadre du travail, constaté lors des contrôles par l'inspection du travail.

Législation du travail : Ensemble des textes législatifs, réglementaires et conventionnels régissant les relations professionnelles (conventions internationales, lois, décrets, arrêtés et conventions sectorielles).

Mise en demeure (MED) : injonction, assortie ou non d'un délai d'exécution, adressée par l'inspecteur du travail à l'employeur, en vue de remédier à une infraction à la législation du travail constatée dans son établissement.

Observation : lettre rédigée par l'agent chargé de l'inspection du travail adressée à l'employeur lui faisant part des manquements aux dispositions de la législation du travail constatées au cours d'une visite ou d'un contrôle

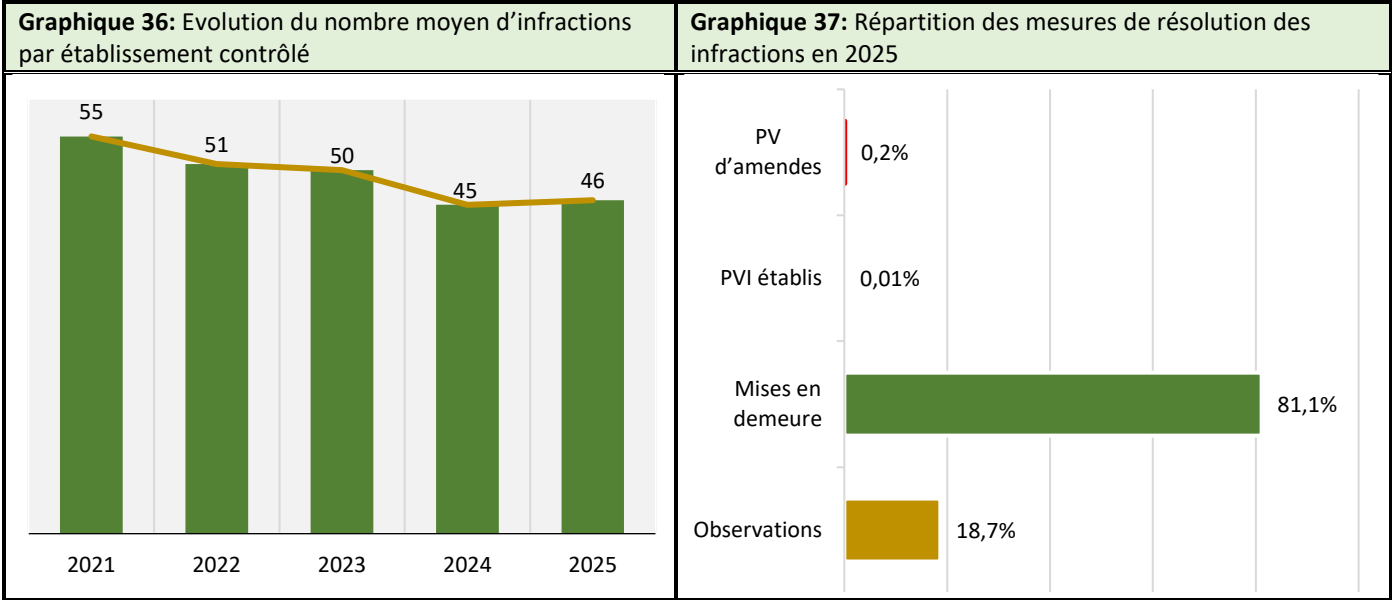
PVI : acte établi par l'inspection du travail pour constater un manquement grave ou répété à la législation du travail.

Tableau 17: Nombre d’infractions par établissement contrôlé

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Effectif	Moyenne par établissement	Nombre	%	Nombre	%	
109 859	46	9 296	9,2	9 196	9,1	+2,2

Tableau 18: Répartition des infractions par type de résolution

Type de résolution	En 2024	Proportion	En 2025	Proportion
Observations	20 111	20,0%	20 550	18,7%
Mises en demeure	80 452	79,8%	89 309	81,3%
PVI (infractions)	22	0,02%	14	0,01%
PVA (amendes)	202	0,2%	193	0,18%
Total	100 787	100%	110 066	100%



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

3.3. Conflits de travail

3.3.1. Points de litiges traités

POINTS SAILLANTS	► 42,8% de taux de conciliation en 2025
	► La DRTPS du KADIOGO a traité 59,2% des litiges en 2025

Commentaires

En 2025, les Directions régionales du travail et de la protection sociale (DRTPS) ont traité 24 494 points de litiges, soit une hausse de 20,5% par rapport à 2024. Sur la période 2021–2025, le nombre de points de litiges a progressé à un rythme moyen annuel de 14,1%, traduisant une augmentation soutenue des différends soumis aux services compétents.

L'analyse de l'issue des litiges montre que 42,8% des points examinés ont abouti à une conciliation, tandis que 55,9% ont donné lieu à une non-conciliation. Les procès-verbaux exécutoires représentent 1,3% des cas traités, soit 308 points de litiges. Ces résultats mettent en évidence une proportion importante de différends n'ayant pas trouvé de règlement à l'amiable au niveau des services de conciliation.

En ce qui concerne la nature des litiges, les congés payés constituent le principal motif de réclamation, avec 19,3% des points enregistrés. Ils sont suivis des questions relatives aux salaires (16,8%), aux certificats de travail (11,3%) et aux déclarations à la CNSS (11,1%).

Définitions des concepts

Point de litige : Point de réclamation dans un conflit du travail.

Conciliation : Procédé de règlement à l'amiable des conflits individuels ou collectifs de travail.

Sommes dues : Sommes convenues par les parties à l'issue de la conciliation.

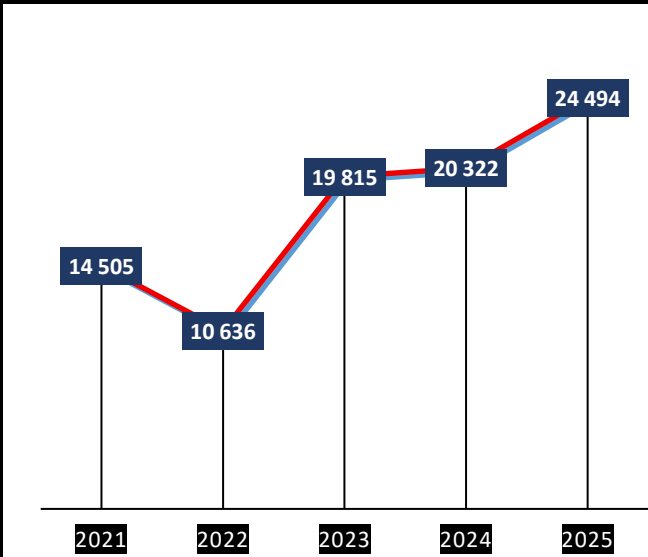
Tableau 19: Nombre de points de litiges traités

En 2025			Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
			2024		2021		
Effectif	% Conciliation	% KADIOGO	Nombre	%	Nombre	%	
24 494	42,8	60,5	4 172	20,5	9 989	68,9	+14,1

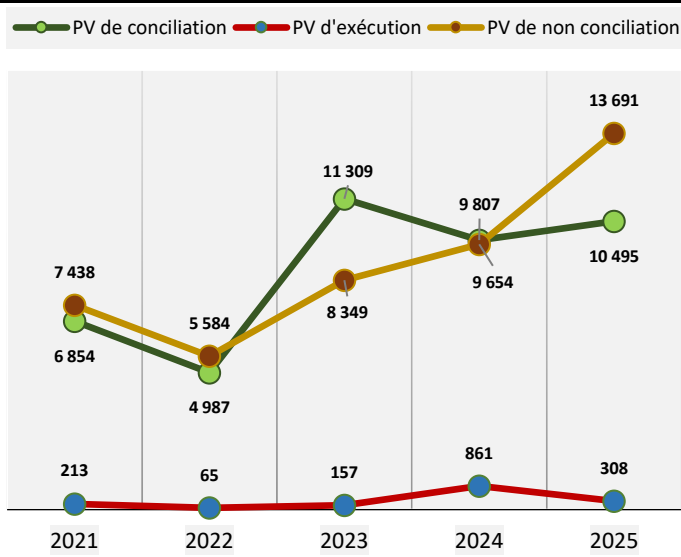
Tableau 20: Répartition des litiges et sommes dues par région en 2025

Régions	Nombres de points de litiges	Proportion	Sommes dues (Millions)	Proportion
SOUROU/BANKUI	176	0,7%	58,1	1,4%
TANNOUNYAN	629	2,6%	40,7	1,0%
KADIOGO	14 500	59,2%	3 264,8	77,4%
NAKAMBE	391	1,6%	70,1	1,7%
KOULSE	1 156	4,7%	83,7	2,0%
NANDO	946	3,9%	87,9	2,1%
NAZINON	329	1,3%	54,1	1,3%
GOULMOU/TAPOA/SIRBA	531	2,2%	34,7	0,8%
GUIRIKO	4 230	17,3%	336,2	8,0%
YAADGA	581	2,4%	59,4	1,4%
OUBRI	631	2,6%	64,1	1,5%
SOUM/LIPTAKO	51	0,2%	10,1	0,2%
DJORO	343	1,4%	82,7	2,0%
Ensemble	24 494	100,0%	4 217,6	100,0%

Graphique 38: Evolution du nombre de points de litiges



Graphique 39: Evolution du nombre de points de litiges par issue du règlement



Sources statistiques : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

3.3.2. Conflits individuels et collectifs

POINTS SAILLANTS	► Hausse de 26,9% des conflits individuels en 2025
	► Baisse des conflits collectifs
	► 80% des conflits collectifs traités ont abouti à une conciliation en 2025

Commentaires

Les Directions régionales du travail et de la protection sociale (DRTPS) ont traité 8 887 conflits individuels en 2025, soit une hausse de 26,9% par rapport à 2024. Sur la période 2021-2025, le nombre de conflits individuels a progressé à un rythme moyen annuel de 14,9%, traduisant une augmentation soutenue des différends individuels soumis aux services de conciliation.

L'analyse de la répartition géographique montre une forte concentration des conflits individuels dans la région du KADIOGO, qui totalise 55,4% des dossiers traités. Elle est suivie de la région du GUIRIKO, avec 15,5% des conflits enregistrés. A elles seules, ces deux régions concentrent plus de sept conflits individuels sur dix traités au cours de l'année.

Parmi les conflits individuels examinés en 2025, 49,4% ont abouti à une conciliation, traduisant le rôle important joué par les DRTPS dans le règlement amiable des différends entre employeurs et travailleurs. S'agissant des conflits collectifs, cinq (05) cas ont été enregistrés en 2025. Parmi ceux-ci, quatre (04) ont abouti à une conciliation, soit un taux de résolution amiable de 80%. Ces conflits ont été recensés dans les régions du GUIRIKO (1 cas) et d'OUBRI (4 cas). Dans l'ensemble, le niveau élevé de conciliation observé dans les conflits collectifs témoigne du recours privilégié au dialogue social comme mécanisme de règlement des différends dans les relations professionnelles.

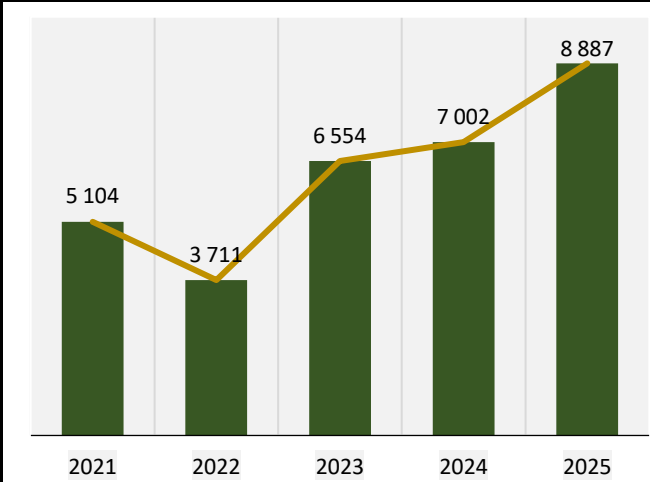
Tableau 21: Nombre de conflits individuels

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Effectif	% Conciliation	Nombre	%	Nombre	%	
8 887	49,4	1 885	26,9	3 784	74,2	+14,9

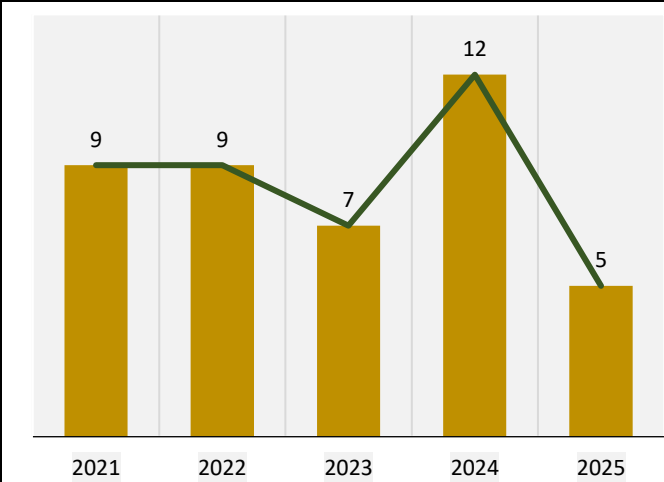
Tableau 22: Nombre de conflits collectifs

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Effectif	% Conciliation	Nombre	%	Nombre	%	
5	80,0	-7	-58,3	-4	-44,4	-13,5

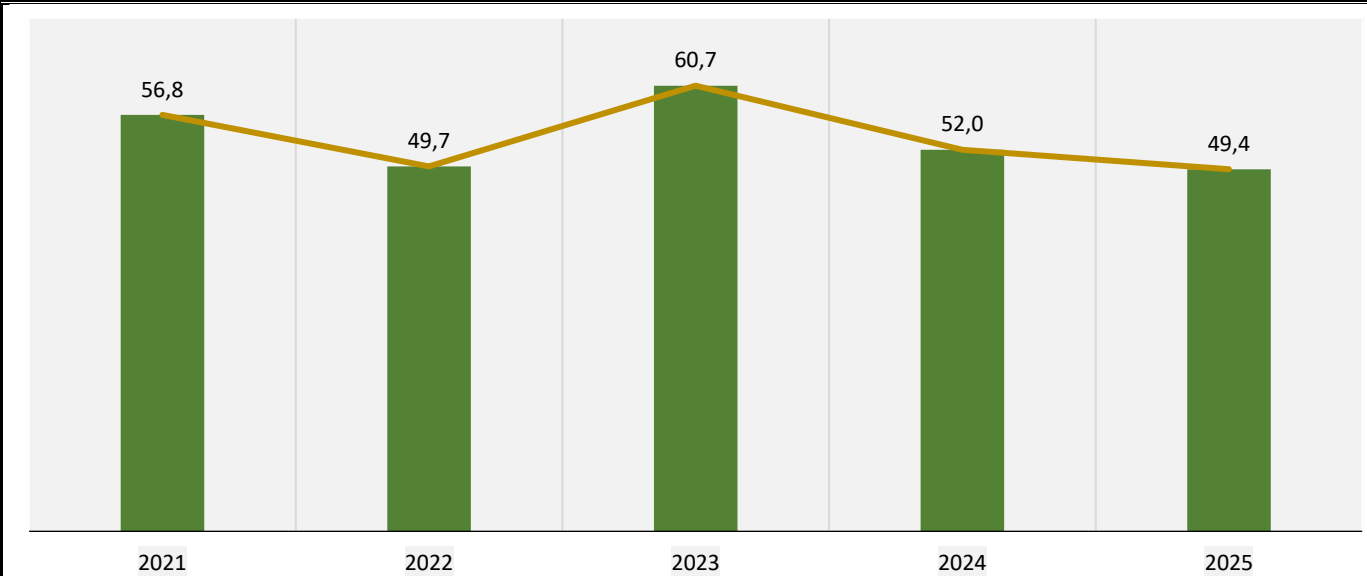
Graphique 40: Evolution des conflits individuels



Graphique 41: Evolution des conflits collectifs



Graphique 42: Evolution du taux de conciliation des conflits individuels (%)



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

3.4. Mouvements des travailleurs

POINTS SAILLANTS

- ▶ 62,8% des mouvements de travailleurs sont des embauches en 2025
- ▶ Forte hausse des licenciements
- ▶ La DRTPS du KADIOGO concentre 40,4% des mouvements de travailleurs en 2025

Commentaires

En 2025, les DRTPS ont enregistré 3 474 mouvements de travailleurs, contre 3 288 en 2024, soit une hausse de 5,7 %. Malgré cette progression observée sur la dernière année, les mouvements de travailleurs ont connu une évolution moyenne annuelle de -2,7 % sur la période 2021–2025, traduisant une tendance globale à la baisse sur le moyen terme.

L'analyse de la structure des mouvements montre que les embauches constituent la principale composante, avec 62,8 % de l'ensemble des mouvements enregistrés. Les licenciements représentent quant à eux 25,6 %, tandis que les autres mouvements regroupent la part restante.

La répartition régionale met en évidence une forte concentration des mouvements de travailleurs dans la région du KADIOGO, qui totalise 40,4 % des cas enregistrés. Elle est suivie de la région du GUIRIKO, avec 19,5 % des mouvements recensés.

Par ailleurs, le nombre d'embauches a enregistré une baisse de 17,9% par rapport à 2024.

Définitions des concepts

Embauche : Engagement d'un salarié. Les renouvellements des contrats de travail sont considérés comme de nouvelles embauches.

Licenciement : Rupture du contrat de travail du fait de l'employeur.

Démission : Rupture du contrat de travail du fait du travailleur.

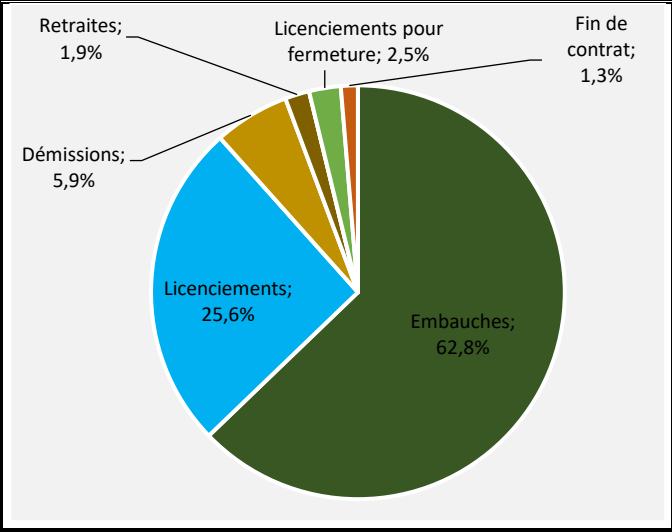
Tableau 23: Nombre de mouvements de travailleurs

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Effectif	% Embauche	Nombre	%	Nombre	%	
3 474	62,8	186	5,7	-401	-10,4	-2,7

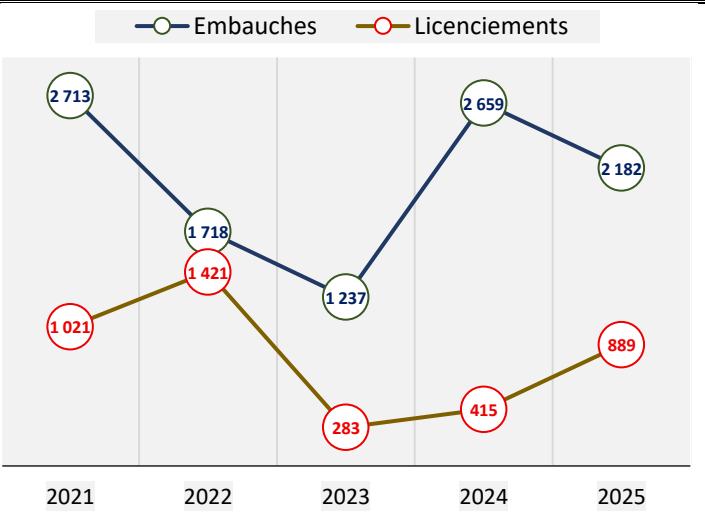
Tableau 24: Évolution des mouvements de travailleurs

Motif	2021	2022	2023	2024	2025
Embauches	2 713	1 718	1 237	2 659	2 182
Licenciements	1 021	1 421	283	415	889
Démissions	85	272	246	88	205
Retraites	27	36	27	25	66
Décès	1	0	0	0	0
Licenciements pour fermeture	25	0	22	57	86
Fin de contrat	3	11	8	44	46
Ensemble	3 875	3 458	1 823	3 288	3 474

Graphique 43: Répartition des mouvements de travailleurs par nature en 2025



Graphique 44: Evolution des embauches et des licenciements



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

3.5. Contrats de travail

POINTS SAILLANTS

- ▶ 75,6% des contrats sont des CDD en 2025
- ▶ 53,9% des contrats visés concernent des non-nationaux en 2025

Commentaires

En 2025, le nombre de contrats de travail visés par les services d'inspection s'établit à 2 042, contre 2 475 en 2024, soit une baisse de 17,5%. Sur la période 2021-2025, cet indicateur affiche une diminution moyenne annuelle de 0,4%, traduisant une tendance globale légèrement baissière.

Les contrats à durée déterminée (CDD) dominent largement la structure, représentant 75,6% de l'ensemble des contrats visés, marquant la préférence des employeurs pour des contrats à durée limitée. L'analyse selon la nationalité met en évidence que les contrats des non-nationaux représentent 53,9% de l'ensemble des contrats visés, dont 70,5% sont des CDD. Les contrats des nationaux constituent 46,1 % du total, avec une proportion plus élevée de CDD (81,6%).

La répartition par branches d'activité montre que la branche B9 concentre 47,6% des contrats de travail des nationaux et 14,7% de ceux des non-nationaux. A l'inverse, les branches B2 et B5 regroupent l'essentiel des contrats de travail des non-nationaux, avec respectivement 28% et 26,7%.

Définitions des concepts

Nationaux : Travailleurs de nationalité burkinabè

Non-nationaux : Travailleurs de nationalités étrangères.

NB : *Le visa des contrats de travail des non-nationaux est obligatoire (articles 56 et 62 du Code du travail).*

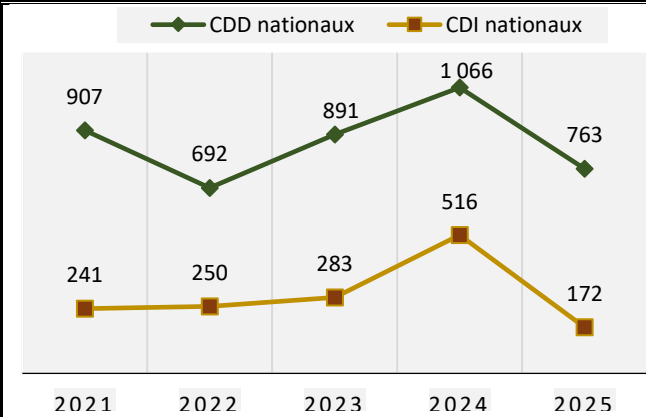
Tableau 25: Nombre de contrats de travail visés

En 2025			Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
			2024		2021		
Effectif	% CDD	% Non nationaux	Nombre	%	Nombre	%	
2 042	75,6	53,9	-433	-17,5	-31	-1,5	-0,4

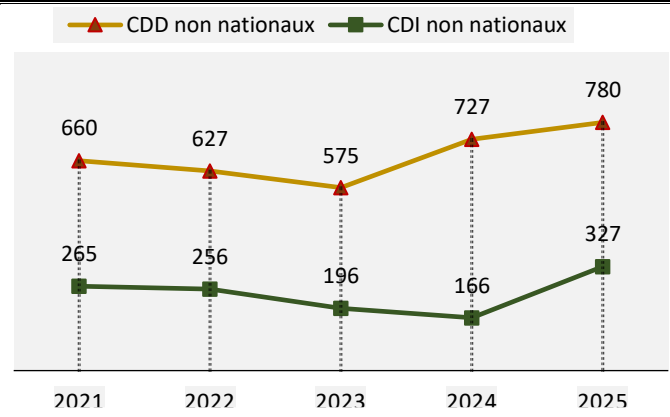
Tableau 26: Contrat de travail par branche d'activités en 2025

Motif	Contrats des nationaux		Contrats des non nationaux	
	Nombre	%	Nombre	%
Branche 1	4	0,4	1	0,1
Branche 2	0	0	294	26,6
Branche 3	36	3,9	84	7,6
Branche 4	5	0,5	6	0,5
Branche 5	16	1,7	149	13,5
Branche 6	57	6,1	196	17,7
Branche 7	63	6,7	54	4,9
Branche 8	10	1,1	46	4,2
Branche 9	722	77,2	205	18,5
Branche 10	22	2,4	72	6,5
Ensemble	3 875	3 458	1 823	3 288

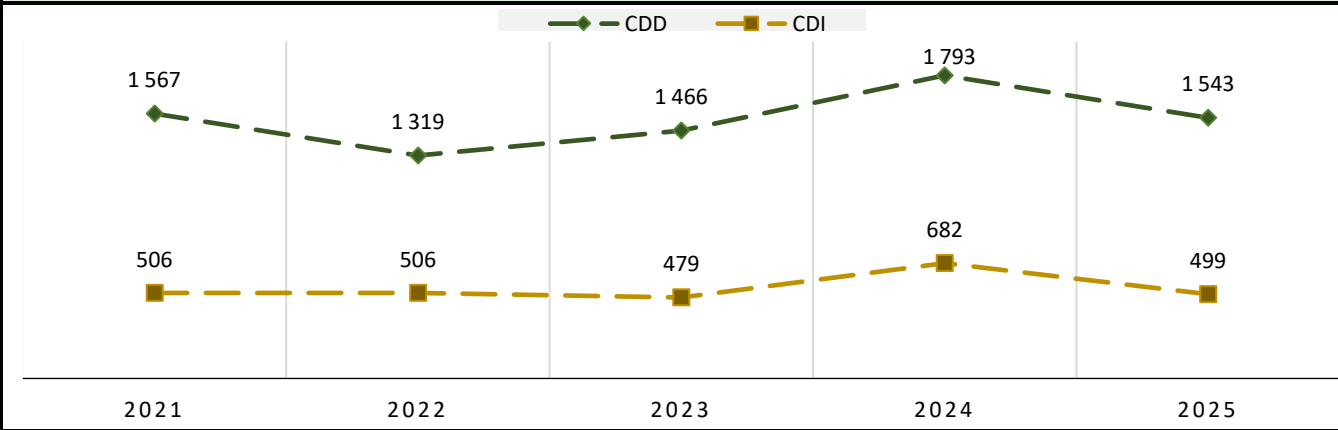
Graphique 45: Evolution des contrats de travail des nationaux par nature



Graphique 46: Evolution des contrats de travail des non nationaux par nature



Graphique 47: Evolution des contrats de travail par nature



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

3.6. Travail des enfants

POINTS SAILLANTS	▶ 95,8% des enfants en situation de travail sont des garçons en 2025
	▶ 27,5% des enfants trouvés en situation de travail en 2025 sont enregistrés par la DRTPS/KADIOGO
	▶ 61,8% des cas en 2025 sont regroupés dans la branche B3

Commentaires

En 2025, les contrôles et actions de sensibilisation menés par les Directions régionales du travail et de la protection sociale (DRTPS) ont permis d'identifier 887 enfants en situation de travail, dont 4,2% de filles. Cet effectif est en recul de 5,1% par rapport à 2024, où 935 cas avaient été recensés. Sur la période 2021-2025, la tendance reste orientée à la baisse, avec une variation moyenne annuelle de -11,9%.

La distribution géographique des cas fait ressortir une concentration marquée dans la DRTPS du KADIOGO, qui totalise 244 enfants recensés. Les DRTPS du NANDO et du NAKAMBE suivent avec respectivement 124 et 79 cas.

L'analyse selon les branches d'activité indique une forte prépondérance de la branche B3, qui regroupe 548 cas, loin devant la branche B9 avec 242 cas. Cette structure suggère une exposition plus importante de certains secteurs d'activité aux situations de travail des enfants.

Par ailleurs, les enfants âgés de 15 à 17 ans concentrent près de la moitié (48,1%) des cas recensés, ce qui en fait la tranche d'âge la plus exposée au travail des enfants.

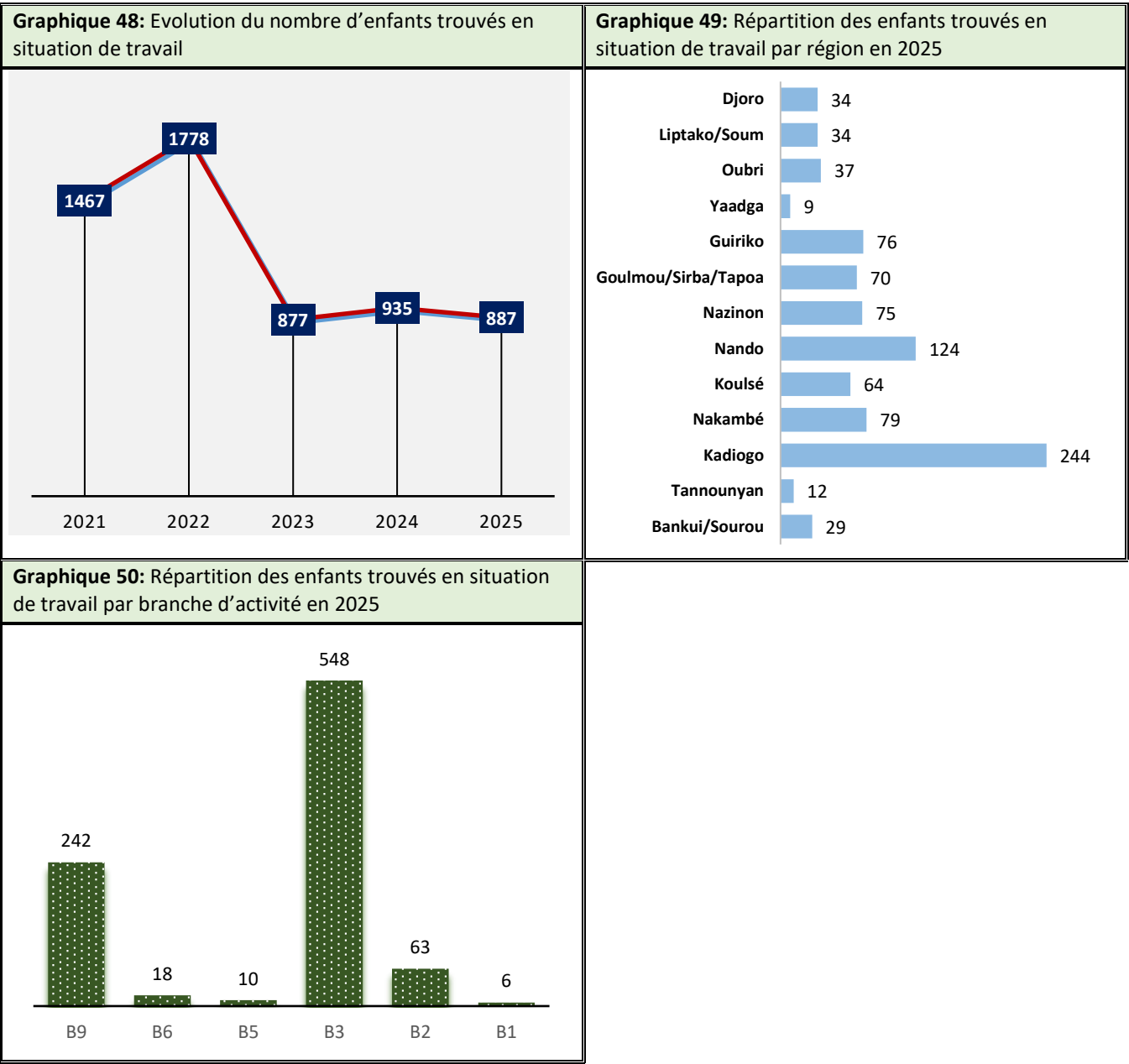
Définitions des concepts

Enfant en situation de travail : Toute personne de moins de 18 ans exerçant une activité professionnelle au sein d'une entreprise (formelle ou informelle).

Enfant : Conformément à l'article 150 de la loi N°028-2008/AN du 13 mai 2008 portant code du travail du Burkina Faso : « le terme enfant désigne toute personne âgée de moins de dix-huit ans »

Tableau 27: Nombre d'enfants trouvés en situation de travail

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Effectif	% Garçons	Nombre	%	Nombre	%	
887	95,8	-48	-5,1	-580	-39,5	-11,9



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

CHAPITRE 4 : STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE

Risques professionnels, retraites et prestations sociales — CARFO et CNSS

30 822

Retraités recensés à la CARFO en 2025.
En hausse de 5,0% comparé à 2024

52,76 Milliards

Pensions de retraite payées par la
CARFO en 2025

661 947

Travailleurs immatriculés à la CNSS en
2025

4.1. Risques professionnels

4.1.1. Risques professionnels soumis à enquête aux DRTPS

POINTS SAILLANTS	► Hausse de 53,2% des enquêtes AT/MP en 2025
	► 98,4% des enquêtes ont conclu à des cas d'accidents de travail
	► 63,4% des AT/MP enquêtés ont eu lieu sur le trajet en 2025
	► 29,7% des victimes d'AT/MP enquêtés sont des femmes en 2025

Commentaires

En 2025, les DRTPS ont réalisé 311 enquêtes portant sur des cas présumés d'accidents du travail et de maladies professionnelles (AT/MP), soit une augmentation de 53,2% par rapport à 2024. Parmi les dossiers examinés, 306 ont été reconnus comme accidents du travail, correspondant à un taux de reconnaissance de 98,4%.

Les enquêtes réalisées concernent majoritairement des travailleurs de sexe masculin, qui représentent 70,3% des cas contre 29,7% pour les femmes. Aucune enquête relative à une maladie professionnelle n'a été enregistrée au cours de l'année 2025.

L'analyse des circonstances de survenance montre que les accidents de trajet constituent la principale catégorie, avec 63,4% des cas reconnus. Ils devancent les accidents survenus sur le lieu habituel de travail (16,7%) et ceux intervenus au cours d'une mission professionnelle (15,4%). Cette configuration met en lumière le poids important des risques liés aux déplacements professionnels et domicile-travail.

S'agissant de la nature des lésions, les atteintes aux membres inférieurs (33,0%) et les lésions touchant plusieurs parties du corps (32,7%) sont les plus fréquentes. Quant à l'élément matériel à l'origine des accidents, les moyens de transport sont impliqués dans plus des trois quarts des cas (77,5%), soulignant leur rôle prépondérant dans la survenance des accidents du travail recensés.

Définitions des concepts

Risque professionnel : Accident du travail ou maladie professionnelle survenu par le fait ou à l'occasion du travail.

Accident du travail : Accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, quelle qu'en soit la cause.

Maladie professionnelle : Maladie contractée par le fait ou à l'occasion du travail, inscrite dans un tableau de maladies professionnelles.

Tableau 28: Accidents du travail et maladies professionnelles

En 2025			Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
Nombre	% Femme	% sur le trajet	2024		2021		
			Nombre	%	Nombre	%	
306	29,7	63,4	104	51,5	-117	-27,7	-7,8

Graphique 51: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon le lieu en 2025

Lieu	Pourcentage
Trajet aller-retour	63,4%
Lieu habituel de travail	16,7%
En cours de mission	15,4%
Lieu occasionnel de travail	4,6%

Graphique 52: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel incriminé en 2025

Élément matériel	Pourcentage
Moyen de transport	77,5%
Matériaux	8,8%
Machine	3,9%
Milieu de travail	1,0%
Élément non précisé	1,0%

Graphique 53: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon le siège de la lésion ou de l'affection en 2025

Siège de la lésion	Nombre
Tête	18
Cou	0
Tronc	9
Membres supérieurs	62
Membres inférieurs	101
Sièges multiples	100
Lésion générale	9
Non précisé	7

Graphique 54: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles par région en 2025

Région	Pourcentage
GUIRIKO	16,70%
KADIOGO	57,20%
TANNOUNYAN	8,50%
Autres Régions	17,60%

Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

4.1.2. Risques professionnels déclarés à la CNSS

POINTS SAILLANTS	► Hausse de 6,0% des AT/MP déclarés à la CNSS en 2025 par rapport à 2024
	► 45,0% des AT/MP déclarés à la CNSS sont survenus sur le lieu habituel de travail et 37,5% sont survenus pendant le trajet en 2025
	► Diminution moyenne de 1,8% par an, entre 2021 et 2025, du nombre d'AT/MP déclarés à la CNSS

Commentaires

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a enregistré 1 241 déclarations d'accidents du travail et de maladies professionnelles (AT/MP) en 2025, soit une augmentation de 6,0% par rapport à 2024. Les accidents du travail demeurent largement prédominants avec 97,1% des cas déclarés, tandis que les maladies professionnelles ne représentent que 2,9%. Malgré la hausse observée en 2025, l'évolution sur la période 2021-2025 reste orientée à la baisse, avec un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de -1,8%.

Parmi les cas déclarés, 16 ont entraîné le décès immédiat des victimes, soit 1,3% de l'ensemble des AT/MP enregistrés. Comparativement à 2024, le nombre de décès a progressé de 14,3%.

L'analyse selon la qualification professionnelle montre que les employés constituent la catégorie la plus exposée, avec 60,8% des cas recensés. Ils sont suivis des ouvriers, qui représentent 17,5% des déclarations enregistrées.

La répartition par branche d'activité fait ressortir une concentration des AT/MP dans la branche B9, qui totalise 33,6% des cas déclarés. Au sein de cette branche, les accidents de trajet représentent plus de la moitié des événements enregistrés (50,4%), soulignant l'importance des risques liés aux déplacements des travailleurs.

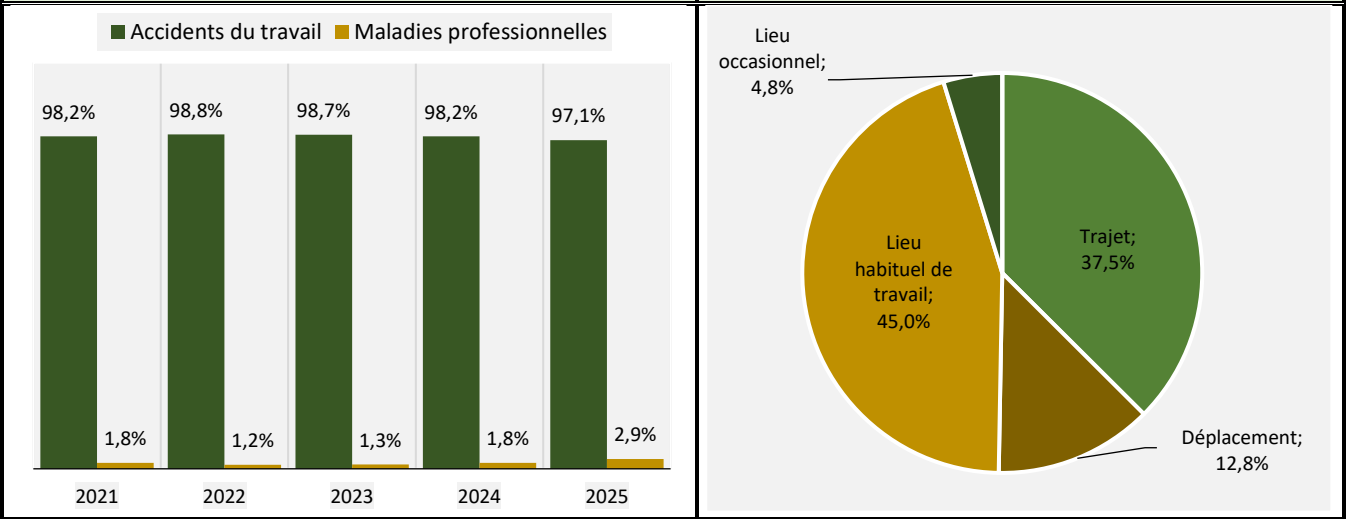
Selon les circonstances de survenance, 45,0% des AT/MP se sont produits sur le lieu habituel de travail, tandis que les accidents de trajet représentent 37,5% des cas. Ces deux catégories concentrent ainsi plus de quatre cinquièmes des déclarations enregistrées en 2025.

Tableau 29: Nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles déclarés à la CNSS

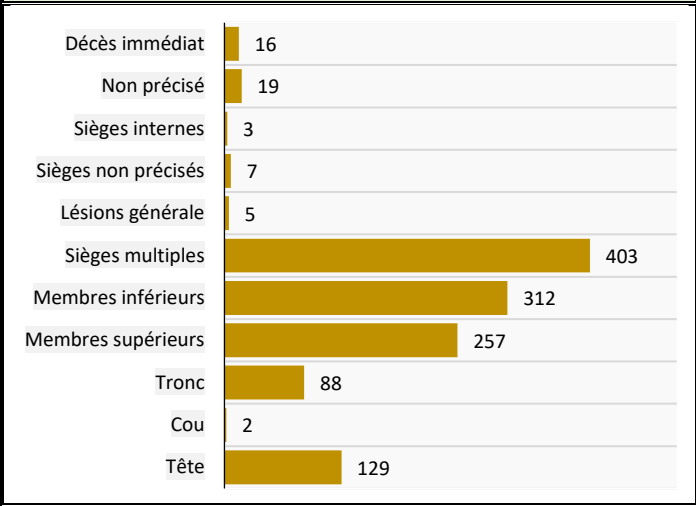
En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Effectif	% Garçons	Nombre	%	Nombre	%	
1 241	97,10	70	5,97	-93	-7,0	-1,8

Graphique 55: Evolution des accidents du travail et maladies professionnelles déclarés à la CNSS

Graphique 56: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles déclarés à la CNSS selon la circonstance de l'accident en 2025



Graphique 57: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles déclarés à la CNSS selon le siège de la lésion en 2025



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

4.2. Retraites et prestations dans le secteur public (CARFO)

4.2.1. Effectifs des retraités CARFO

POINTS SAILLANTS	► Hausse de 5,0% du nombre total de retraités CARFO entre 2024 et 2025
	► 16,2% de retraités ont plus de 20 ans dans la retraite
	► Moins de 30 retraités sur 1000 ont plus de 70 ans

Commentaires

Au 31 décembre 2025, la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO) comptabilise un effectif de 30 822 retraités, soit une progression de 5,0% par rapport à l'année 2024. Les femmes représentent 24,7% de cet effectif, tandis que les retraités civils demeurent largement majoritaires avec 78,4% de l'ensemble des retraités, contre 21,6% pour les militaires.

Sur la période 2021-2025, le nombre de retraités est passé à un niveau supérieur de 13,0% à celui observé en début de période. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement moyen annuel de 3,1%, traduisant l'élargissement progressif de la population bénéficiaire des pensions de retraite.

Plus de deux retraités sur trois résident dans la région du KADIOGO, qui concentre 67,0% de l'effectif total. Le GUIRIKO arrive en deuxième position avec 14,0%, alors que les régions du NANDO et du YAADGA enregistrent des parts relativement faibles, respectivement de 3,4% et 2,5%.

L'examen de la structure par âge montre que les retraités âgés de 60 à 69 ans constituent le groupe le plus important avec 60,1% de l'effectif total. Les personnes âgées de 70 ans et plus représentent quant à elles 29,2% des retraités, soit près de trois pensionnés sur dix.

Selon l'ancienneté dans la retraite, les bénéficiaires ayant moins de dix années de retraite sont les plus nombreux, avec 52,5% de l'effectif. A l'opposé, 16,2% des retraités totalisent plus de vingt années de retraite, illustrant la présence d'une population non négligeable de pensionnés de longue durée.

Définitions des concepts

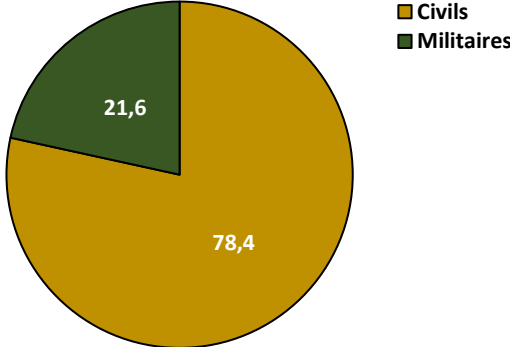
Retraite : Situation d'un agent après qu'il ait atteint l'âge minimum lui permettant de quitter son activité professionnelle et de percevoir une pension.

Pension de retraite CARFO : Allocation régulière versée par la CARFO aux agents de l'État qui remplissent les conditions précises lorsqu'ils sont admis à la retraite.

Tableau 30: Nombre de retraités enregistrés à la CARFO

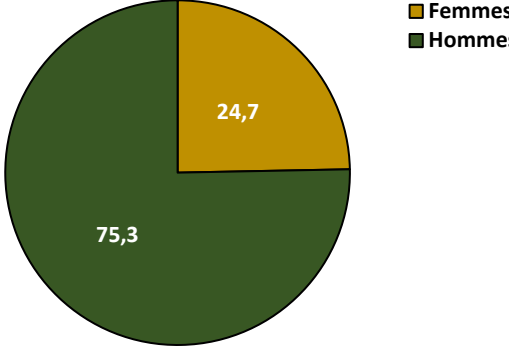
En 2025			Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
			2024		2021		
Nombre	% Femme	% Civil	Nombre	%	Nombre	%	
30 822	24,7	78,4	1 471	5,0	3 547	13,0	+3,1

Graphique 58: Répartition des retraités enregistrés à la CARFO selon le régime en 2025 (en %)



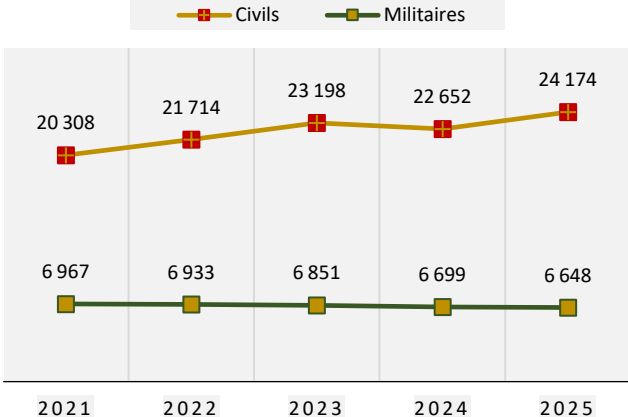
Régime	Proportion (%)
Civils	78,4
Militaires	21,6

Graphique 59: Répartition des retraités enregistrés à la CARFO par sexe en 2025 (en %)



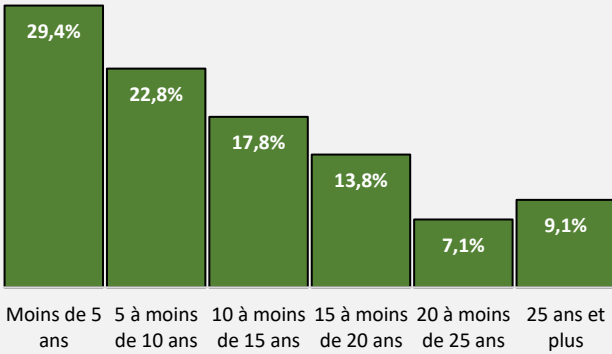
Sexe	Proportion (%)
Femmes	24,7
Hommes	75,3

Graphique 60: Evolution du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon le régime



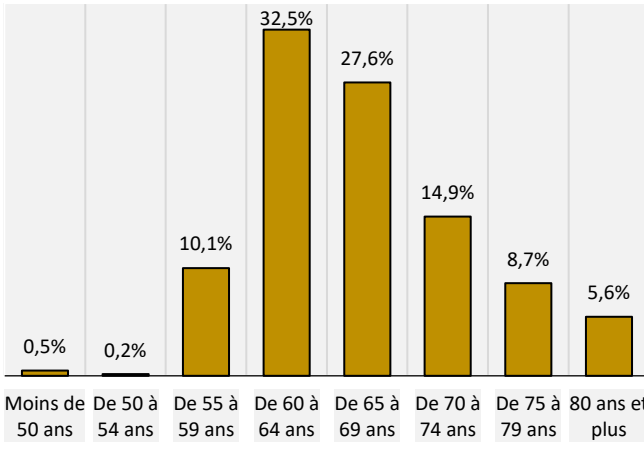
Année	Civils	Militaires
2021	20 308	6 967
2022	21 714	6 933
2023	23 198	6 851
2024	22 652	6 699
2025	24 174	6 648

Graphique 61: Répartition du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon la durée dans la retraite en 2025



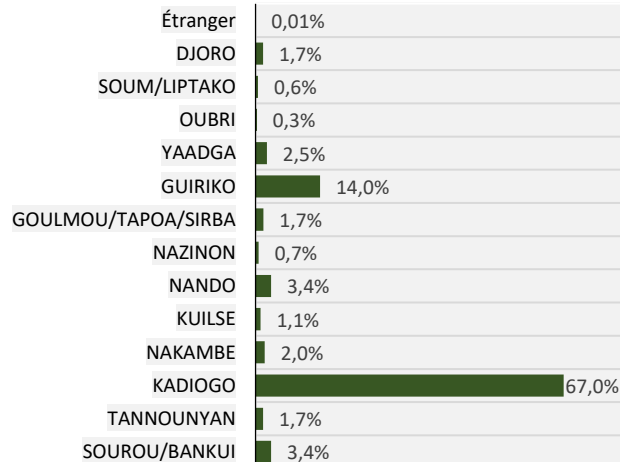
Durée	Proportion (%)
Moins de 5 ans	29,4%
5 à moins de 10 ans	22,8%
10 à moins de 15 ans	17,8%
15 à moins de 20 ans	13,8%
20 à moins de 25 ans	7,1%
25 ans et plus	9,1%

Graphique 62: Répartition du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon l'âge en 2025 (en %)



Tranche d'âge	Proportion (%)
Moins de 50 ans	0,5%
De 50 à 54 ans	0,2%
De 55 à 59 ans	10,1%
De 60 à 64 ans	32,5%
De 65 à 69 ans	27,6%
De 70 à 74 ans	14,9%
De 75 à 79 ans	8,7%
80 ans et plus	5,6%

Graphique 63: Répartition du nombre de retraités inscrits à la CARFO selon la position géographique en 2025 (en %)



Localité	Proportion (%)
Étranger	0,01%
DJORO	1,7%
SOUH/LIPTAKO	0,6%
OUBRI	0,3%
YAADGA	2,5%
GUIRIKO	14,0%
GOULMOU/TAPOA/SIRBA	1,7%
NAZINON	0,7%
NANDO	3,4%
KUILSE	1,1%
NAKAMBE	2,0%
KADIOGO	67,0%
TANNOUNYAN	1,7%
SOUROU/BANKUI	3,4%

Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

Tableau de bord statistique 2025 du MSP | Page 40

4.2.2. Effectifs des ayants droit à la CARFO

POINTS SAILLANTS	► Hausse de 11,3% des orphelins en 2025
	► 72,5% des ayants droit sont des veufs/veuves en 2025
	► Hausse de 22,0% des rentes d'incapacité en 2025

Commentaires

Au 31 décembre 2025, l'effectif total des veufs, veuves et orphelins enregistrés à la CARFO s'établit à 23 500, dont 69,6% de veuves, 27,5% d'orphelins et 2,9% de veufs. L'évolution de la structure met en évidence une dynamique contrastée selon les catégories : les orphelins enregistrent la progression la plus marquée, suivis des veufs, dont l'effectif augmente de 6,4% par rapport à 2024. A l'inverse, le nombre de veuves est en léger recul de 0,9%. Ces variations confirment les tendances des trois dernières années marquées par un TAMA négatif de -0,2% pour les veuves, contre des taux positifs de +3,0% pour les veufs et +4,2% pour les orphelins.

L'analyse géographique montre une concentration importante des bénéficiaires dans les régions du KADIOGO et du GUIRIKO, qui regroupent à elles seules 67,1% des veufs et veuves, avec respectivement 50,4% et 16,7% de l'effectif total.

Par ailleurs, les bénéficiaires des rentes d'incapacité s'élèvent à 672 en 2025, en hausse de 22,0% par rapport à l'année précédente.

Définitions des concepts

Ayant droit : Personne qui, du fait du lien avec un assuré, bénéficie des garanties souscrites par ce dernier.

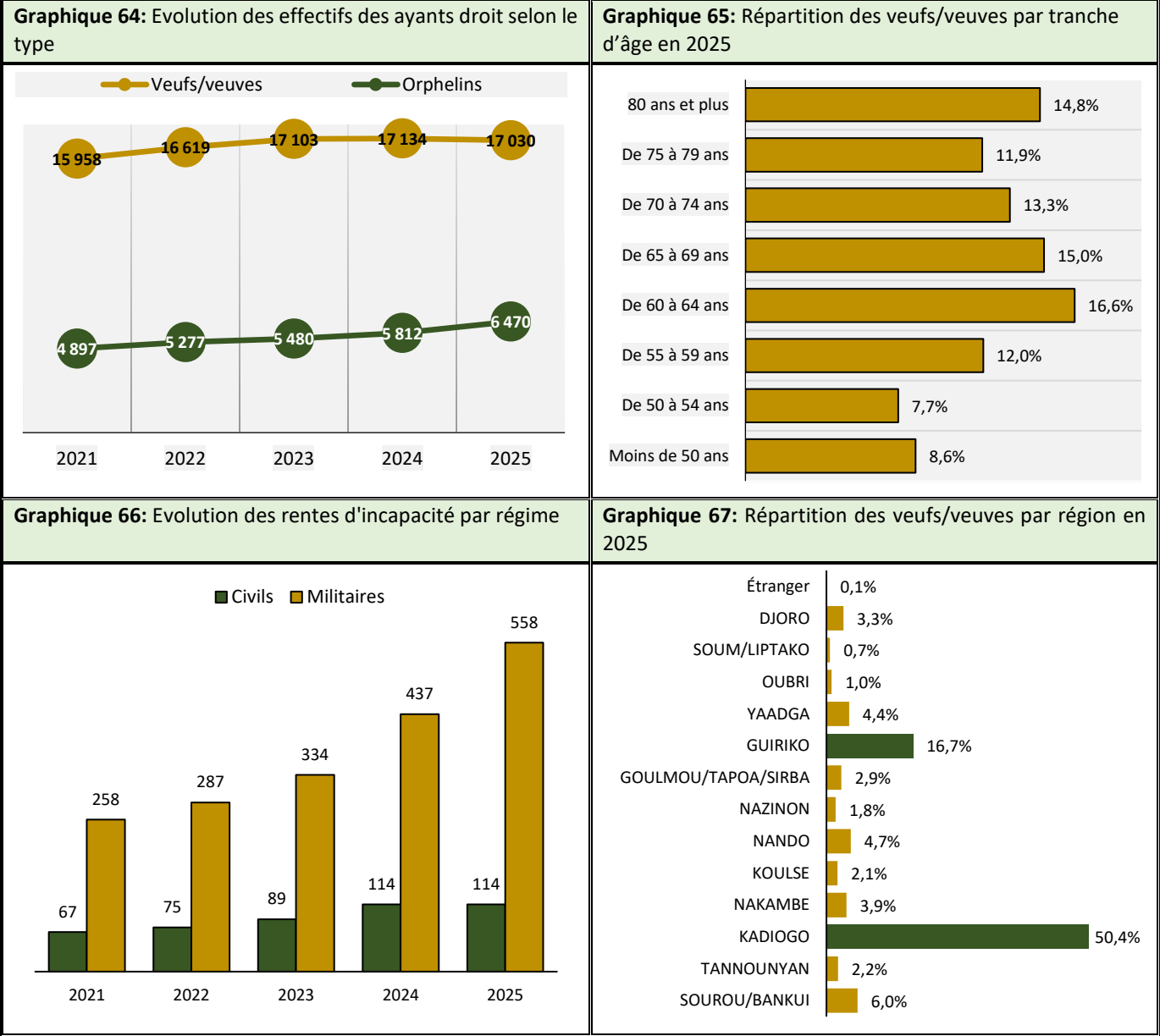
Veuf/veuve : Conjoint(e) d'un agent public décédé bénéficiant d'une pension de réversion.

Orphelin : Descendant mineur d'un agent public décédé bénéficiant d'une pension temporaire.

Rente d'incapacité : Prestation versée à la victime d'un AT/MP ayant entraîné une incapacité permanente.

Tableau 31: Nombre d'ayants droit à la CARFO

En 2025			Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
			2024		2021		
Nombre	% Veufs/Veuves	% Orphelins	Nombre	%	Nombre	%	
23 500	72,5	17,5	554	2,4	2 645	12,7	+3,0



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

4.2.3. Montant de la pension de retraite payée à la CARFO

POINTS SAILLANTS	► Hausse du montant total des pensions CARFO de 6,8% en 2025
	► 23,6% du montant de la pension versé aux femmes en 2025
	► Les retraités de 60-64 ans perçoivent 36,6% du montant total en 2025

Commentaires

En 2025, la CARFO a servi 52,76 milliards de FCFA au titre des pensions de retraite, contre un montant inférieur en 2024, soit une progression de 6,8%. Sur l'ensemble de la période 2021-2025, les dépenses de pensions ont augmenté à un rythme moyen annuel de 7,2%.

Cette évolution est davantage portée par les pensions versées aux retraités civils, dont le montant a progressé en moyenne de 8,0 % par an sur la période, contre 2,9 % pour les retraités militaires. Cette différence s'explique notamment par le poids plus important des pensionnés civils dans les effectifs bénéficiaires.

La répartition des montants servis selon le sexe montre que les femmes perçoivent 23,6 % des pensions versées en 2025. Selon le statut, les retraités civils concentrent 83,4 % du montant total des pensions, illustrant leur prédominance parmi les bénéficiaires du régime.

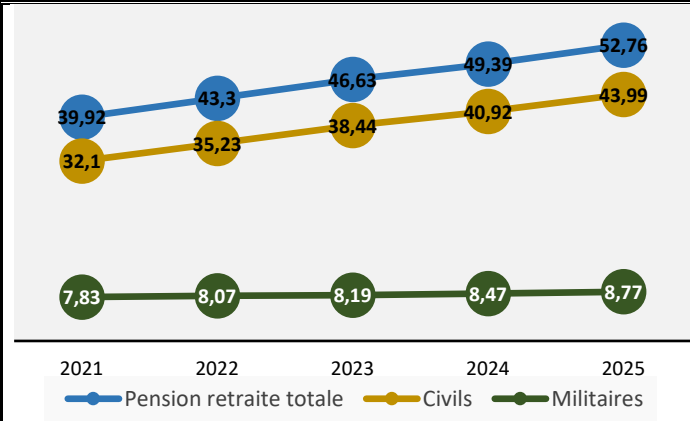
Tableau 32: Montant de la pension de retraite payée (en milliards FCFA)

En 2025			Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
			2024		2021		
Montant	% Femmes	% Civils	Montant	%	Montant	%	
52,76	23,6	83,4	3,37	6,8	12,84	32,2	+7,2

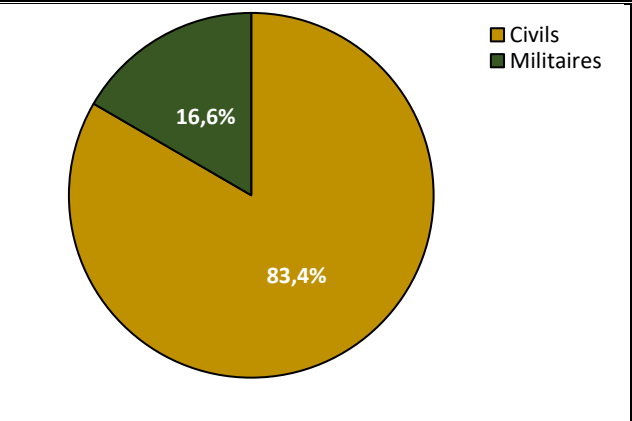
Tableau 33: Montant des pensions payées à la CARFO (en milliards FCFA)

Nature de pension (Mds FCFA)	2021	2022	2023	2024	2025
Pension retraite totale	39,92	43,30	46,63	49,39	52,76
Civils	32,10	35,23	38,44	40,92	43,99
Militaires	7,83	8,07	8,19	8,47	8,77
Femmes	8,78	9,81	10,76	11,52	12,43
Hommes	31,14	33,49	35,87	37,88	40,32
Pension conjoints survivants	6,71	7,20	7,58	7,92	8,27
Pension temporaire d'orphelins	0,72	0,80	0,89	1,06	0,94
Rente d'incapacité	0,17	0,18	0,23	0,31	0,38

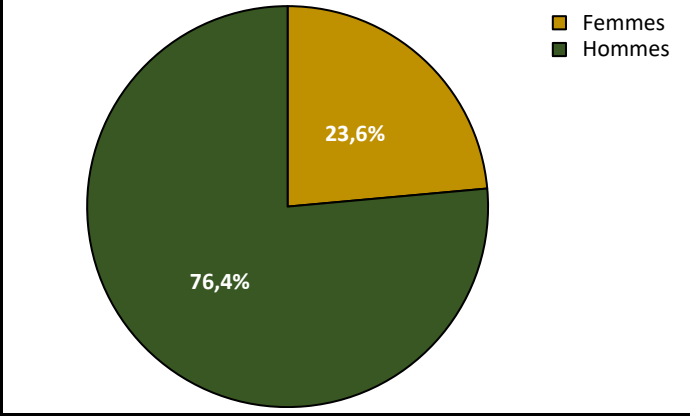
Graphique 68: Evolution de la pension de retraite payée selon le régime (en milliards FCFA)



Graphique 69: Répartition du montant de la pension de retraite payée selon le régime en 2025



Graphique 70: Répartition du montant de la pension de retraite payée par sexe en 2025



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 du MSP

4.2.4. Montant de la pension des veufs/veuves et des orphelins

POINTS SAILLANTS	► Hausse de 2,6% du montant de la pension veufs/veuves et orphelins en 2025
	► 95,4% du montant de la pension veufs/veuves versé aux veuves en 2025

Commentaires

En 2025, la CARFO a versé 9,5 milliards de FCFA au titre des pensions servies aux veufs, veuves et orphelins, soit une augmentation de 5,6% par rapport à 2024. Sur la période 2021-2025, ces prestations ont progressé à un rythme moyen annuel de 6,4%, témoignant d'une hausse continue des charges liées aux pensions de réversion et aux prestations en faveur des ayants droit.

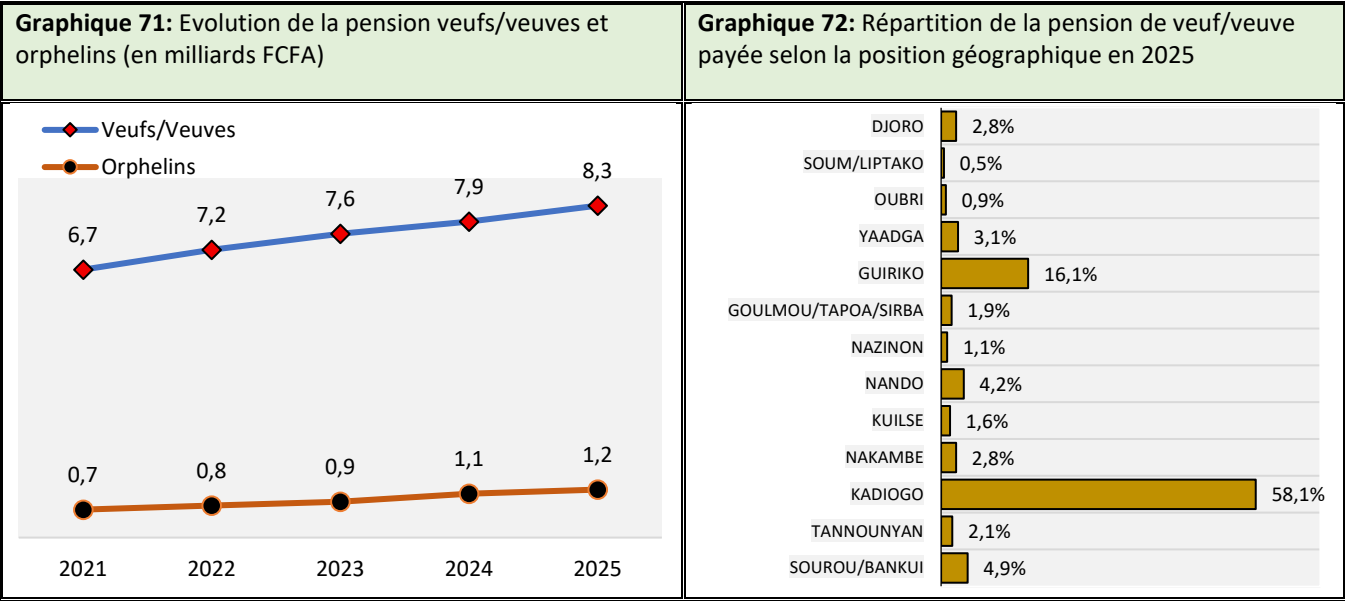
Les pensions servies aux veuves et veufs représentent 86,7% du montant total versé. Selon le régime d'origine, les conjoints de retraités civils perçoivent 78,3% de ces prestations, contre 21,7% pour les conjoints de militaires. Aussi, la structure des bénéficiaires demeure très largement dominée par les femmes, qui perçoivent 95,4 % des montants versés en 2025 (7,90 milliards de FCFA), contre 4,6 % pour les hommes (0,38 milliard de FCFA). Cette configuration reflète la forte prédominance des veuves parmi les bénéficiaires des pensions de réversion.

La distribution géographique des pensions de veufs et veuves reflète celle des bénéficiaires, avec une prédominance de la région du KADIOGO qui absorbe 58,1% des montants servis en 2025. La région du GUIRIKO occupe le deuxième rang avec 16,1% des prestations versées.

Par ailleurs, les pensions temporaires d'orphelins ont atteint 1,26 milliard de FCFA en 2025, contre 1,06 milliard de FCFA en 2024, soit une hausse de 19,0 %. Les bénéficiaires issus du régime civil concentrent 77,5 % des montants versés, contre 22,5 % pour ceux relevant du régime militaire.

Tableau 34: Montant de la pension des veufs/veuves et orphelins (en milliards FCFA)

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Montant	% aux veuves	Montant	%	Montant	%	
9,5	87,4	0,5	5,6	2,1	28,4	+6,4



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

4.3. Retraites et prestations dans le secteur privé (CNSS)

4.3.1. Immatriculation/affiliation des assujettis à la CNSS

POINTS SAILLANTS	► Hausse de 9,8% des employeurs affiliés à la CNSS en 2025
	► Hausse de 7,3% des travailleurs immatriculés par rapport à 2024
	► Environ 75% des travailleurs immatriculés sont des hommes

Commentaires

En 2025, le nombre d'employeurs affiliés à la CNSS, incluant les employeurs du régime général et ceux des gens de maison, s'élève à 249 996 contre 226 930 en 2024, soit une progression de 10,2%. Les employeurs du régime général demeurent largement majoritaires avec 95,6% de l'effectif total, tandis que les employeurs de gens de maison représentent 4,4%.

Sur la période 2021-2025, le nombre d'employeurs affiliés a augmenté de 45,6%, correspondant à un taux d'accroissement moyen annuel de 9,8%. Cette évolution traduit un élargissement progressif de la base des cotisants et une amélioration de la couverture du système de sécurité sociale.

Les assurés volontaires affiliés à la CNSS sont passés de 25 179 en 2024 à 26 748 en 2025, soit une hausse de 6,2%. Depuis 2021, leur effectif a progressé de 25,7%, avec un taux d'accroissement moyen annuel de 5,9 %.

Le nombre de travailleurs immatriculés atteint 661 947 en 2025, en augmentation de 7,3% par rapport à 2024. Comparativement à 2021, l'effectif s'est accru de 28,2%, ce qui correspond à une progression moyenne annuelle de 6,4%. Les femmes représentent 26,2% des travailleurs immatriculés, soit un peu plus d'un quart des effectifs enregistrés à la CNSS.

Définitions des concepts

Employeur affilié : Employeur déclaré à la CNSS et soumis à cotisation.

Travailleur immatriculé : Travailleur déclaré à la CNSS bénéficiant de la protection sociale.

Assuré volontaire : Personne ayant de sa propre initiative souscrit une couverture auprès de la CNSS.

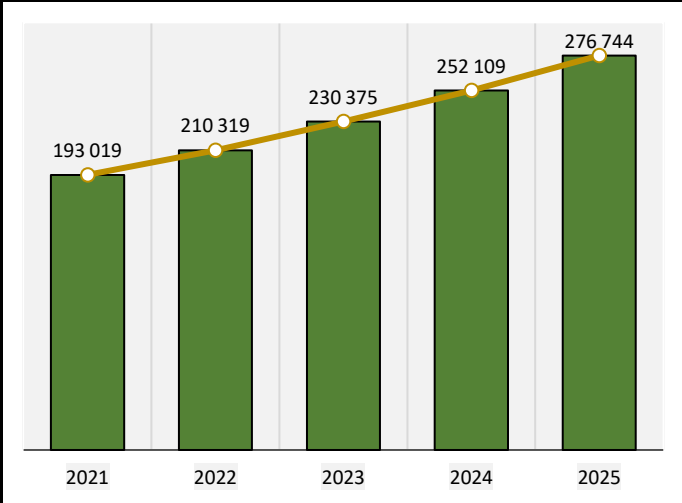
Tableau 35: Nombre d’employeurs affiliés

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Nombre	% régime général	Nombre	%	Nombre	%	
276 744	86,3	24 635	9,8	83 725	43,4	+9,4

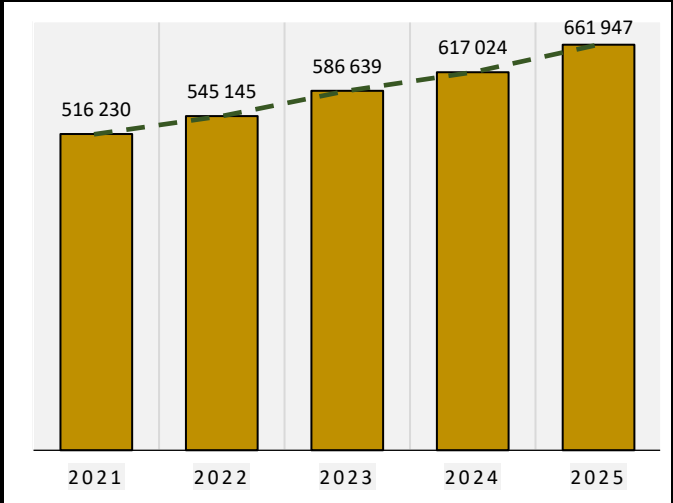
Tableau 36: Nombre de travailleurs immatriculés

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Nombre	% Hommes	Nombre	%	Nombre	%	
661 947	73,8	44 923	7,3	145 717	28,2	+6,4

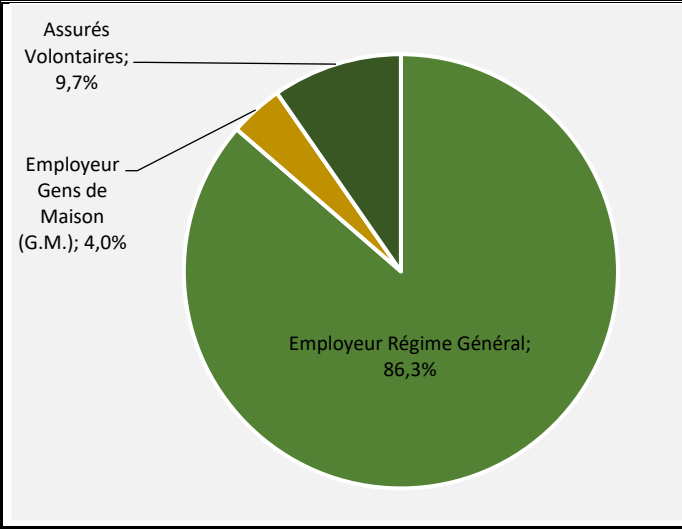
Graphique 73: Evolution du nombre d'employeurs affiliés à la CNSS



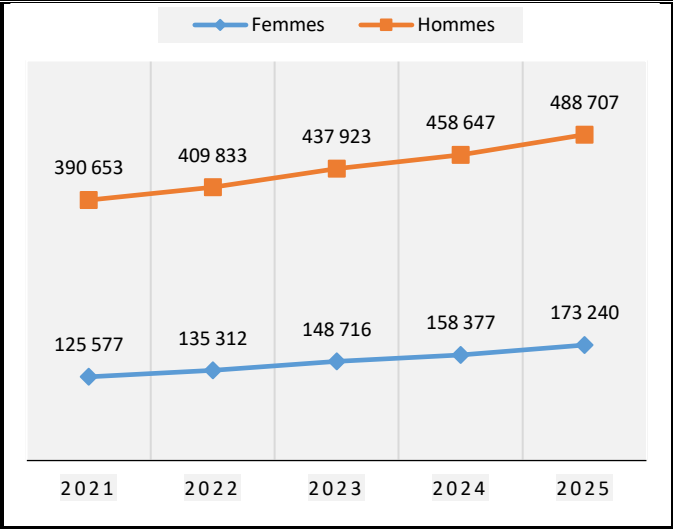
Graphique 74: Evolution du nombre de travailleurs immatriculés à la CNSS



Graphique 75: Répartition annuelle des employeurs par type d’employeur en 2025



Graphique 76: Evolution du nombre de travailleurs immatriculés selon le sexe



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

4.3.2. Prestations sociales de la CNSS

POINTS SAILLANTS	► 64 560 bénéficiaires de pensions à la CNSS en 2025, en hausse de 3,7% par rapport à 2024
	► Les rentes connaissent une régression de 5,9% par rapport à 2024
	► Les allocations familiales connaissent une hausse de 21,3% par rapport à 2024

Commentaires

En 2025, la CNSS dénombre 64 560 bénéficiaires de pensions, soit une augmentation de 3,7% par rapport à 2024. Sur la période 2021-2025, leur effectif a progressé de 16,0%, correspondant à un TAMA de 3,8%. La structure des bénéficiaires demeure dominée par les pensionnés de retraite vieillesse, qui représentent 50,5% de l'effectif total. Ils sont suivis des pensionnés veufs et veuves (33,8%) et des pensionnés orphelins (15,3%). Les autres catégories de prestations, notamment les pensions d'invalidité, les pensions anticipées et les pensions d'ascendants, ne représentent que 0,4% de l'ensemble des bénéficiaires.

Par ailleurs, les allocations familiales servies par la CNSS ont enregistré une progression de 21,3% par rapport à 2024. A l'inverse, les bénéficiaires de rentes affichent une baisse de 5,9% sur la même période.

Définitions des concepts

Pension retraite vieillesse (PRV): Pension servie aux assurés ayant atteint l'âge de départ à la retraite, ayant cessé toute activité salariée et totalisant au moins 180 mois de cotisations.

Pension d'invalidité : Pension servie à l'assuré qui devient invalide avant l'âge de départ à la retraite.

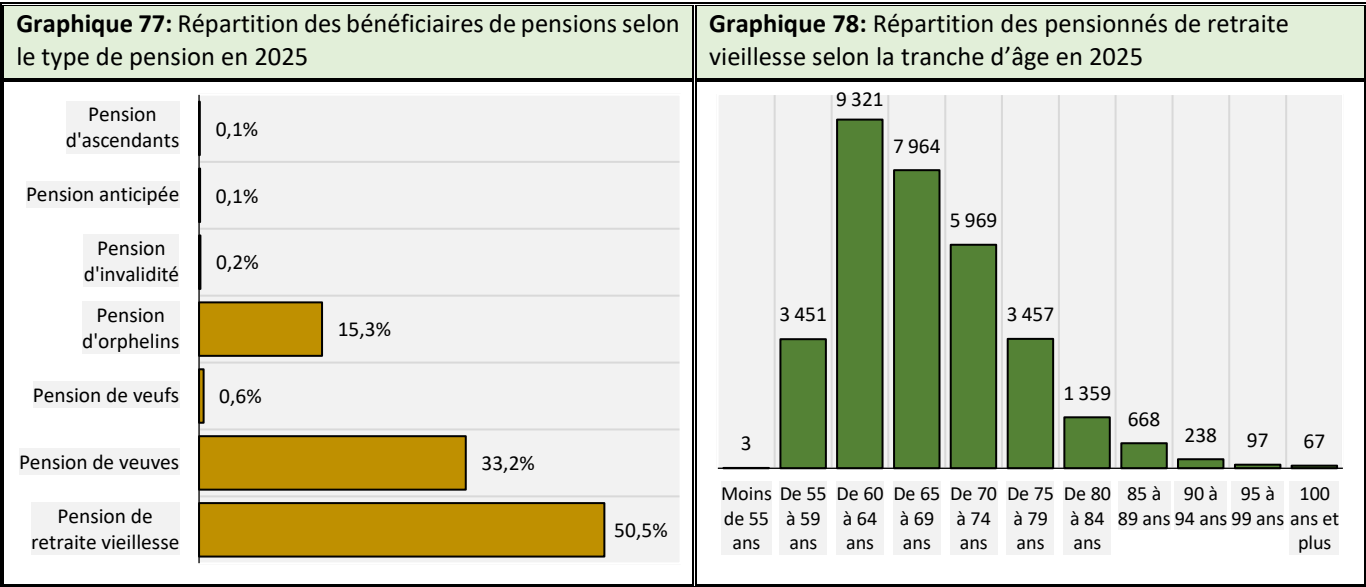
Pension anticipée : Pension servie à l'assuré de 50 ans atteint d'une usure prématurée de ses facultés.

Tableau 37: Nombre de bénéficiaires de pension à la CNSS

En 2025		Variation de 2025 par rapport à				TAMA (%)
		2024		2021		
Nombre	% PRV	Nombre	%	Nombre	%	
64 560	50,5	2 329	3,7	8 913	16,0	+3,8

Tableau 38: Evolution du nombre de bénéficiaires de pensions à la CNSS

Type de pension	2021	2022	2023	2024	2025
Pension retraite vieillesse	26 415	27 873	29 042	30 730	32 594
Pension de veuves	19 964	20 734	20 832	21 438	21 448
Pension de veufs	249	274	298	329	359
Pension d'orphelins	8 789	8 667	8 687	9 478	9 893
Pension d'invalidité + autres	230	242	245	256	266
Ensemble	55 647	57 790	59 104	62 231	64 560



Sources statistiques : DGESS, à partir des données de l’annuaire statistique 2025 du MSP

Table des matières

Avant-propos	I
Sommaire	II
Sigles et abréviations.....	III
Liste des tableaux.....	IV
Liste des graphiques	V
Tableau synoptique des principaux indicateurs	VII
CHAPITRE 1 : RESSOURCES DU MINISTERE DES SERVITEURS DU PEUPLE	1
1.1. Personnel du Ministère des serviteurs du peuple	1
1.2. Budget du MSP	3
CHAPITRE 2 : STATISTIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE.....	5
2.1. Effectif des agents de la Fonction publique d'État.....	5
2.2. Dépenses de personnel de la FP d'État.....	7
2.3. Recrutements	9
2.3.1. Concours directs suivis de formation	9
2.3.2. Concours et examens professionnels.....	11
2.3.3. Nombre d'agents intégrés dans la FP d'État	13
2.4. Formation professionnelle	15
2.4.1. Elèves en formation	15
2.4.2. Elèves diplômés	17
2.5. Départs à la retraite de la Fonction publique	19
CHAPITRE 3 : STATISTIQUES DU TRAVAIL.....	21
3.1. Contrôle d'établissements.....	21
3.2. Infractions à la législation du travail.....	23
3.3. Conflits de travail.....	25
3.3.1. Points de litiges traités	25
3.3.2. Conflits individuels et collectifs.....	27
3.4. Mouvements des travailleurs	29
3.5. Contrats de travail	31
3.6. Travail des enfants.....	33
CHAPITRE 4 : STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE	35
4.1. Risques professionnels	35
4.1.1. Risques professionnels soumis à enquête aux DRTPS.....	35
4.1.2. Risques professionnels déclarés à la CNSS.....	37
4.2. Retraites et prestations dans le secteur public (CARFO)	39
4.2.1. Effectifs des retraités CARFO	39
4.2.2. Effectifs des ayants droit à la CARFO.....	41
4.2.3. Montant de la pension de retraite payée à la CARFO	43

4.2.4. Montant de la pension des veufs/veuves et des orphelins45

4.3. Retraites et prestations dans le secteur privé (CNSS) **47**

4.3.1. Immatriculation/affiliation des assujettis à la CNSS.....47

4.3.2. Prestations sociales de la CNSS49

Table des matières **51**